



TLGIRT

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

RAPPORT ANNUEL
Saison 2022-2023

**Tables locales de gestion intégrée
des ressources et du territoire (TLGIRT)**

Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

25 JUILLET 2023

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	I
LISTE DES FIGURES	II
LISTE DES ANNEXES	II
PRÉAMBULE	3
MANDAT	4
FONCTIONNEMENT DES TLGIRT	5
OBJECTIFS ANNUELS	6
ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES DES TLGIRT	7
LES COMITÉS ET SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL ACTIFS DES TLGIRT	8
TLGIRT LAC-SAINT-JEAN	8
TLGIRT SAGUENAY	10
PARTICIPATION AUX RENCONTRES	12
BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES	14
TLGIRT LAC-SAINT-JEAN	15
TLGIRT SAGUENAY	17
FORMATION DES DÉLÉGUÉS	19
RENCONTRE RÉGIONALE	20
PROJET ACQUISITION DE CONNAISSANCES	21
SORTIE TERRAIN	22
SITE WEB ET PORTAIL EPINET	23
FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 2022-2023	24
CONSULTATIONS PUBLIQUES	25
CONCLUSION	27
ANNEXE 1 : COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN	28
ANNEXE 2 : COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT SAGUENAY	32
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS AU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN ET DE LA TLGIRT SAGUENAY	36
ANNEXE 4 : REGISTRE DES RÉOLUTIONS DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN	39
ANNEXE 5 : REGISTRE DES RÉOLUTIONS DE LA TLGIRT SAGUENAY	41
ANNEXE 6 : TABLEAU DE SUIVI DES STRATÉGIES DES OBJECTIFS ANNUELS DES TLGIRT	43
ANNEXE 7 : TABLEAU R10-R12 SUR LES ENJEUX DES TLGIRT	47
ANNEXE 8 : FICHES ENJEU-SOLUTION ADOPTÉES PAR LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN	72
ANNEXE 9 : FICHES ENJEU-SOLUTION ADOPTÉES PAR LA TLGIRT SAGUENAY	74

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Cibles et résultats de l'occupation des sièges/rencontre.....	6
Tableau 2 : Répartition des sujets au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean	8
Tableau 3 : Présentation d'un partenaire au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean	9
Tableau 4 : Répartition des sujets au comité de travail de la TLGIRT Saguenay	10
Tableau 5 : Présentation d'un partenaire au comité de travail de la TLGIRT Saguenay.....	11
Tableau 6 : Bilan annuel de l'occupation des sièges aux rencontres des comités de travail des TLGIRT	12
Tableau 7 : Taux d'occupation des sièges pour chaque groupe d'intérêt des TLGIRT	12
Tableau 8 : Tableau utilisé pour évaluer le taux de satisfaction des délégués	14
Tableau 9 : Formulaire de la TLGIRT Lac-Saint-Jean	15
Tableau 10 : Formulaire de la TLGIRT Saguenay	17

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taux de satisfaction des rencontres de la TLGIRT Lac-Saint-Jean de la saison 2022-2023	15
Figure 2 : Taux de satisfaction des rencontres de la TLGIRT Saguenay de la saison 2022-2023	17

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : COMPOSITION DU COMITE DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN
ANNEXE 2 : COMPOSITION DU COMITE DE TRAVAIL DE LA TLGIRT SAGUENAY
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE D'EVALUATION DE LA SATISFACTION DES PARTICIPANTS AU COMITE DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN ET DE LA TLGIRT SAGUENAY
ANNEXE 4 : REGISTRE DES RESOLUTIONS DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN
ANNEXE 5 : REGISTRE DES RESOLUTIONS DE LA TLGIRT SAGUENAY
ANNEXE 6 : TABLEAU DE SUIVI DES STRATÉGIE DES OBJECTIFS ANNUELS DES TLGIRT
ANNEXE 7 : TABLEAU R10-R12 SUR LES ENJEUX DES TLGIRT
ANNEXE 8 : FICHES ENJEU-SOLUTION ADOPTÉES PAR LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN
ANNEXE 9 : FICHES ENJEU-SOLUTION ADOPTÉES PAR LA TLGIRT SAGUENAY

PRÉAMBULE

Le présent rapport est produit afin de présenter succinctement le bilan du travail accompli cette année par les deux tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il s'adresse au premier chef à la direction générale régionale du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et aux partenaires des TLGIRT.

MANDAT

Lors de la sanction de la Loi sur l'Aménagement durable du territoire forestier (LADTF) le 1^{er} avril 2010, la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est vu confier la mise en place et la coordination des tables locales de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire (TLGIRT). Étant abolie au 31 mars 2015, la CRÉ a été remplacée par la Conférence régionale des Préfets (CRP). La MRC Maria-Chapdelaine a mandaté la CRP pour coordonner le fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire, mener les consultations publiques des PAFI et faire la reddition de comptes annuelle du PADF pour la durée de l'entente de délégation concernant la gestion du PADF jusqu'au 31 mars 2024.

En vertu de l'article 55 de la LADTF, les TLGIRT de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean doivent collaborer avec la Direction générale régionale (DGR) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) en vue de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) et opérationnel (PAFIO).

De plus, en vertu d'une approche régionale, les TLGIRT font également office de processus de participation du public dans le cadre de la norme d'aménagement forestier durable (SFI) en place sur le territoire.

FONCTIONNEMENT DES TLGIRT

Lors de la première rencontre des comités de travail des TLGIRT de l'année 2022-2023, le calendrier suivant des rencontres de comité de travail a été convenu avec les délégués:

- Première, quatrième et cinquième rencontre : rencontres en présentiel.
- Deuxième et troisième rencontre : rencontre d'une demi-journée en virtuel.

La coordination des comités de travail des TLGIRT a été assumée par la CRP par l'entremise d'une coordonnatrice et l'animation des comités de travail des TLGIRT a été assumée par une personne-ressource du MRNF. Cette prise en charge de l'animation par une ressource du ministère permet une meilleure coordination du travail effectué par les différentes ressources du MRNF en lien avec le mandat des TLGIRT. Un planificateur du MRNF ainsi que la coordinatrice des TLGIRT ont accompagné les sous-comités de travail.

OBJECTIFS ANNUELS

Sans se vouloir limitatifs, ces deux objectifs annuels ont été convenus pour la saison 2022-2023 par le comité régional de coordination des TLGIRT du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin de gouverner nos actions pour le déroulement efficace des travaux du comité de travail :

1. Maintenir ou améliorer la participation des délégués aux TLGIRT tout au long de la saison 2022-2023

	Lac-Saint-Jean	Saguenay
Cible occupation siège/rencontre :	80 %	80 %
Résultats occupation siège :	65 %	63 %
Résultats occupation groupe d'intérêt :	80 %	83 %

Tableau 1 : Cibles et résultats de l'occupation des sièges/rencontre

- Mettre en place des actions afin de favoriser la participation des délégués;
- Appliquer les règles de fonctionnement relatif à la présence des délégués et groupes d'intérêt;
- Évaluer la satisfaction des délégués présents au comité de travail;
- Animer les rencontres afin de maintenir des échanges respectueux;
- Animer les rencontres afin que celles-ci soient interactives;
- Planifier le temps nécessaire pour traiter adéquatement les enjeux, notamment le temps de débat requis pour laisser les délégués s'exprimer;
- Vulgariser le contenu des présentations afin de permettre à l'ensemble des délégués de comprendre et participer activement aux échanges;
- Remettre une documentation adéquate afin de permettre à l'ensemble des délégués de comprendre et participer activement aux échanges;
- Respecter les règles de fonctionnement;
- Assurer que la rencontre a contribué au mandat de la table.

2. Maximiser les conditions permettant à la TLGIRT d'influencer les différents exercices de planification (PAFIT et PAFIO)

- Accompagner adéquatement les nouveaux délégués dans l'acquisition des connaissances forestières
- Faire preuve de flexibilité dans la façon de traiter les différents enjeux à la TLGIRT en fonction de l'intérêt exprimé par les délégués
- Arrimer les travaux de la TLGIRT aux intérêts et priorités des délégués
- Lors de la présentation des exercices de planification du MRNF, en amont des consultations publique et autochtone, prendre en compte les besoins exprimés des délégués afin d'adapter les méthodes de présentation;
- Inviter les partenaires à participer aux différentes consultations publiques sur les exercices de planification du MRNF.

À la lumière de ces résultats, nous constatons que les taux de participations aux rencontres des TLGIRT sont inférieurs aux taux des années passées et à la cible de 80%. La problématique devra être discutée au début de la saison 2023-2024 avec l'ensemble des participants des TLGIRT et des solutions devront être proposées afin d'améliorer le taux de participation et atteindre les cibles. Les rôles de tous et chacun devront également être revus en début de saison.

ASSEMBLÉES DES PARTENAIRES DES TLGIRT

L'assemblée des partenaires des TLGIRT Saguenay et Lac-Saint-Jean 2022 a été tenue le 22 septembre 2022. Cette rencontre a été tenue virtuellement. Nous avons transmis 380 courriels à des personnes ou organismes inscrits sur la liste des partenaires (représentants et substituts) des TLGIRT Saguenay et Lac-Saint-Jean.

Chaque année, lors de l'assemblée des partenaires, les partenaires présents sont invités à adopter la représentativité du comité de travail (répartition des sièges et des groupes d'intérêt) pour la saison qui s'amorce. Tout partenaire présent peut proposer l'ajout ou l'abrogation d'un siège.

Ainsi, pour la TLGIRT Saguenay, il a été convenu que la section « utilisateur » du comité de travail serait composée de 11 groupes d'intérêts et de 27 sièges (voir document à l'annexe 1). L'assemblée des partenaires de l'automne 2022 fut marquée de la mise en élection de 13 sièges du comité de travail.

En ce qui concerne la TLGIRT Lac-Saint-Jean, il a été convenu que la section « utilisateur » du comité de travail serait composée de 12 groupes d'intérêts et de 32 sièges (voir document à l'annexe 2). L'assemblée des partenaires de l'automne 2022 fut marquée de la mise en élection de 17 sièges du comité de travail.

Les mandats étant tous d'une durée de 2 ans, cette mécanique permet de donner l'opportunité à près de la moitié des sièges de se renouveler chaque année.

LES COMITÉS ET SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL ACTIFS DES TLGIRT

La saison 2022-2023 des comités de travail des TLGIRT s'est étalée du mois de septembre 2022 au mois de juin 2023. Voici un résumé des travaux de chacun des comités de travail des deux TLGIRT de la région.

TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

En 2022-2023, il y a eu un total de cinq rencontres du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean qui ont été tenues en présentiel et en visioconférence :

- 13 octobre 2022 Hôtel Universel, Alma
- 1 décembre 2022 Visioconférence
- 31 janvier 2023 Visioconférence
- 23 mars 2023 Hôtel Chutes-des-Pères, Dolbeau-Mistassini
- 18 mai 2022 Hôtel Le Château, Roberval

Pour la saison 2022-2023, le comité local de coordination de la TLGIRT Lac-Saint-Jean a proposé aux délégués, qui ont entériné, le maintien d'alterner le lieu des rencontres du comité de travail tenues en présentiel entre les trois unités de gestion que couvre le territoire de la TLGIRT: Alma, Dolbeau-Mistassini et Roberval–St-Félicien. Il a également convenu de tenir les deux rencontres en période hivernale en virtuel.

Tableau 2 : Répartition des sujets au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean

Sujets	Temps consacré (min)
Ordre du jour, suivi des actions, compte rendu, autres suivis TLGIRT, prochaine rencontre, varia	163
Règles de fonctionnement	8
Présentation de partenaires	148
Suivi du plan de travail 2022-2023	64
R-10 (Listes des préoccupations) et R-12 (Synthèse des enjeux)	108
Certification forestière	12
Consultation publique PAFIO 2022	92
Bilan AFD du MRNF	114
Bilan AFD des BGA	14
Formation continue « changements climatiques »	48
Enjeux d'aménagement écosystémique	65
PAFIT 2023-2028	86
Forêt de proximité	31
FES Superficies soustraites à l'aménagement	10
Panneaux d'affichage	10
Total	989

Tableau 3 : Présentation d'un partenaire au comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean

Partenaire	Date	Temps consacré
Aucun	13 octobre 2022	0 min
Regroupement des locataires des terres publiques	1 décembre 2022	20 min
Regroupement régional des gestionnaires de ZEC	31 janvier 2023	36 min
Conseil régional de l'Environnement et du Développement durable	23 mars 2023	33 min
Société de cogénération de St-Félicien et Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean	18 mai 2023	59 min

À la TLGIRT Lac-Saint-Jean, le dossier du suivi forestier fait partie des sujets récurrents des dernières années. Lors de la rencontre du 23 mars 2023, le suivi forestier réalisé par le MRNF a été présenté aux délégués. Les résultats ont permis de démontrer le respect des obligations du MRNF.

À la TLGIRT Lac-Saint-Jean, le bilan des indicateurs de performance opérationnels pour la saison 2021-2022 a été présenté, par le représentant de la certification, lors de la rencontre du 18 mai 2023.

À la TLGIRT Lac-Saint-Jean, les délégués du comité de travail ont suivi les travaux des sous-comités de travail suivants:

- Superficies soustraites à l'aménagement
- Forêt de proximité
- Panneaux d'affichage

SCT Superficies soustraites à l'aménagement

Lors de la rencontre du 1^{er} décembre, il a été convenu de modifier la fiche enjeu-solution sur les superficies soustraites à l'aménagement en ajoutant dans la méthodologie de suivi une clause de refaire les portraits que si des changements significatifs sont survenus aux éléments du portrait,

SCT Forêt de proximité

Lors de la saison 2022-2023, il a été convenu de prolonger la fiche enjeu-solution sur la forêt de proximité jusqu'au 31 décembre 2024 puisque la MRC Maria-Chapdelaine a un projet à venir en lien avec la forêt de proximité.

SCT Panneaux d'affichage

Lors de la saison 2022-2023, à la suite d'une demande de délégués, un SCT Panneaux d'affichage a été formé. L'objectif du SCT est de sensibiliser, d'informer et d'éduquer sur les travaux qui se déroulent en forêt en installant des panneaux informatifs dans les zones les plus passantes. Un projet pilote a été lancé, en collaboration avec PFR, afin d'installer un premier panneau informatif à l'entrée du chemin forestier de Girardville. Diverses informations se retrouveront sur le panneau, dont les mesures de sécurité sur les chemins forestiers, les zones d'évacuation d'urgence, les sites et les chemins où il y a des activités forestières et les informations des différents partenaires. Les membres du SCT Paysage représentent les organisations suivantes :

- Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean (AFSL)
- Associations des pourvoiries du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Conférence régionale des Préfets (CRP)
- Coopérative forestière de Girardville
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
- MRC Maria-Chapdelaine
- Produit forestier Résolu (PFR)
- Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)
- Regroupement régional des gestionnaires de ZEC du Saguenay-Lac-Saint-Jean (RRGZ-02)

TLGIRT SAGUENAY

En 2022-2023, il y a eu un total de six rencontres du comité de travail de la TLGIRT Saguenay qui ont été tenues en présentiel et visioconférence :

- 20 octobre 2022 Hôtel La Saguenéenne, Chicoutimi
- 8 décembre 2022 Visioconférence
- 2 février 2023 Visioconférence
- 30 mars 2023 Hôtel La Saguenéenne, Chicoutimi
- 25 mai 2023 Hôtel La Saguenéenne, Chicoutimi
- 14 juin 2023 Unité de gestion 23, Chicoutimi

Tableau 4 : Répartition des sujets au comité de travail de la TLGIRT Saguenay

Sujets	Temps consacré (min)
Ordre du jour, suivi des actions, compte rendu, autres suivis TLGIRT, prochaine rencontre, varia	145
Règles de fonctionnement	9
Présentation de partenaires	115
Suivi du plan de travail 2022-2023	60
R-10 (Listes des préoccupations) et R-12 (Synthèse des enjeux)	6
Certification forestière	39
Consultation publique PAFIO 2023	63
Bilan ADF MRNF et suivi forestier	180
Bilan ADF BGA	25
TBE	28
Changements climatiques	51
Enjeu d'aménagement écosystémique	131
Consultation PAFIT 2023-2028	65
SCT Eau	11
SCT Paysage	128
Total	1056

Tableau 5 : Présentation d'un partenaire au comité de travail de la TLGIRT Saguenay

Partenaire	Date	Temps consacré
Aucun	20 octobre 2022	0 min
Regroupement des locataires des terres publiques	8 décembre 2022	12 min
Regroupement régional des gestionnaires de ZEC	2 février 2023	32 min
Conseil régional de l'Environnement et du Développement durable	30 mars 2023	43 min
Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean	25 mai 2023	28 min
Aucun	14 juin 2023	0 min

Lors de la saison 2021-2022, les délégués de la TLGIRT Saguenay ont adopté une résolution critiquant l'absence d'un bilan de la stratégie sylvicole. Pour répondre à cette résolution, le bilan de la stratégie sylvicole commerciale et non-commerciale pour l'année 2020-2021 a été présenté aux délégués de la TLGIRT Saguenay lors de la rencontre du 3 décembre 2022. Cette présentation du bilan a soulevé le besoin des délégués d'avoir une présentation complémentaire sur le suivi forestier lié à l'enjeu de l'enfeuillement. Une rencontre spéciale a été organisée le 14 juin 2023 afin de présenter le suivi forestier, notamment celui touchant l'enjeu de l'enfeuillement, aux délégués de la TLGIRT Saguenay. Le suivi forestier a permis de démontrer le respect des obligations du MRNF. Des analyses plus approfondies de l'enjeu de l'enfeuillement permettraient de faire ressortir des constats complémentaires.

Le bilan de l'audit de la certification SFI a été présenté aux délégués de la TLGIRT Saguenay lors de la rencontre du 2 février 2023 et celui des indicateurs de performance opérationnels pour la saison 2021-2022 leur a été présenté lors de la rencontre du 25 mai 2023.

À la TLGIRT Saguenay, les délégués du comité de travail ont suivi les travaux des sous-comités de travail suivants:

- Eau
- Paysage

SCT Eau

Lors de la saison 2022-2023, l'organisme responsable du SCT Eau, soit l'OBV Saguenay, était en restructuration. Or, aucune rencontre du SCT Eau n'a été tenue au cours de la saison.

SCT Paysage

Lors de la saison 2022-2023, plusieurs rencontres du SCT Paysage ont été tenues. Les objectifs du SCT Paysage sont de conserver une qualité des paysages pour les activités récréotouristiques et de maintenir une prédominance de couvert forestier dans le paysage des sites sensibles reconnus et de s'assurer de conserver une ambiance forestière aux abords des sites sensibles reconnus. Ces rencontres ont permis l'avancement des actions identifiées au plan d'action de la fiche mandat du SCT Paysage. Un atelier a également été organisé avec l'ensemble des délégués afin de bonifier l'identification de secteurs sensibles. La suite des travaux du SCT Paysage devra être évaluée au début de la saison 2023-2024.

PARTICIPATION AUX RENCONTRES

Les présences aux rencontres ont été comptabilisées tout au long de l'année pour l'ensemble des TLGIRT. Le tableau 6 présente le taux d'occupation des sièges sans égard à la présence du délégué ou de son substitut.

Tableau 6 : Bilan annuel de l'occupation des sièges aux rencontres des comités de travail des TLGIRT

TLGIRT	Rencontre de la saison 2022-2023						Total
Saguenay	20 oct. 22	8 déc. 22	2 fév. 23	30 mars 23	25 mai 23	14 juin 23	63 %
Participation	13/24	17/25	21/25	14/25	14/24	15/24	
Taux (%)	52 %	68 %	84 %	56 %	58 %	63 %	
Lac-Saint-Jean	13 oct. 22	1^{er} déc. 22	31 janv. 23	23 mars 23	18 mai 23	-	65 %
Participation	10/24	17/24	21/24	16/24	14/24	-	
Taux (%)	42 %	71 %	88 %	67 %	58 %	-	

Les résultats démontrent qu'aucune rencontre de la saison n'atteint l'objectif ministériel de 80 % de taux d'occupation. Un sondage en début de saison a été réalisé afin de connaître les motifs d'absentéismes. La raison principale qui en est ressortie est le conflit d'horaire professionnel. La problématique devra être discutée au début de la saison 2023-2024 avec l'ensemble des participants des TLGIRT et des solutions devront être proposées afin d'améliorer le taux de participation et atteindre les cibles. Les rôles de tout un chacun, ainsi que leur engagement devront également être revus en début de saison.

Dans le but de raffiner la statistique d'occupation des sièges, le taux d'occupation des sièges a été ventilé par groupe d'intérêt dans le tableau 7.

À noter que ces statistiques excluent les sièges de personnes-ressources, notamment les représentants de la communauté de Mashteuiatsh, de l'Association forestière du SLSJ et des Cégeps de Chicoutimi et St-Félicien.

Tableau 7 : Taux d'occupation des sièges pour chaque groupe d'intérêt des TLGIRT

Groupe d'intérêt	Taux/groupe	
	Saguenay	Lac-Saint-Jean
Industrie forestière	71 %	85 %
MRC	94 %	60 %
Faune	39 %	70 %
PFNL	17 %	VACANT
Énergie	67 %	100 %
Travailleurs	VACANT	20 %
Entrepreneur en aménagement forestier	83 %	60 %
Villégiature	67 %	67 %
Récréotourisme	54 %	35 %
Environnement et eau	56 %	100 %
Autochtones	67 %	40 %
Gestion intégrée des ressources	NSP	80 %

Le taux d'occupation des sièges par groupe d'intérêt permet d'analyser quel groupe d'intérêt est bien représenté au TLGIRT. Globalement, la plupart des groupes d'intérêt sont bien représentés tout au long de la saison, soit avec un taux de participation supérieur à 50 % des rencontres. Somme toute, certains groupes présentent de moins bons résultats. C'est notamment le cas, à la TLGIRT Saguenay, du groupe d'intérêt « Faune », « PFNL », « Récréotourisme » et « Environnement et Eau » et celui « Travailleurs », « Récréotourisme » et « Autochtones » à la TGLIRT Lac-Saint-Jean. Dans un souci de représentativité des intervenants ayant un intérêt envers la gestion intégrée des ressources et du territoire, il est important que chaque groupe d'intérêt soit bien représenté tout au long de la saison. L'engagement des délégués et son importance envers son groupe d'intérêt devront être rappelés à tout un chacun au début de la prochaine saison.

BILAN DES ÉVALUATIONS DES RENCONTRES

Conformément aux règles de fonctionnement de la TLGIRT, à chaque rencontre du comité de travail tenue virtuellement ou en présentiel, un sondage électronique d'évaluation des rencontres est transmis par le coordonnateur de la TLGIRT à chacun des délégués présents (voir document à l'annexe 3). Le sondage utilisé par la TLGIRT Lac-Saint-Jean et celui de la TLGIRT Saguenay comprend huit questions, divisé en quatre blocs, afin de quantifier et qualifier la satisfaction des délégués en fonction de :

- Bloc A : L'ambiance (2 questions)
- Bloc B : Le contenu (3 questions)
- Bloc C : Le fonctionnement (2 questions)
- Bloc D : La satisfaction globale (1 question)

Les réponses et commentaires reçus pour les sept premières questions permettent au comité local de coordination de confirmer et d'ajuster le déroulement (ambiance, contenu et fonctionnement) des rencontres suivantes du comité de travail.

La question du bloc D permet de mesurer l'indicateur retenu pour la FES soit le « taux de satisfaction annuel des délégués lors des rencontres de comités de travail des TLGIRT ».

Le tableau 8 présente la méthode utilisée pour évaluer le taux de satisfaction.

Tableau 8 : Tableau utilisé pour évaluer le taux de satisfaction des délégués

Réponse du bloc D : La rencontre a été satisfaisante	Regroupement
Tout à fait d'accord	Satisfaisante
D'accord	
En désaccord	Insatisfaisante
Pas du tout d'accord	

$$\text{Taux de satisfaction (\%)} = \frac{\text{Sommes des sondages « Tout à fait d'accord » + « D'accord »} \times 100}{\text{Nombre total de sondages}}$$

L'indicateur retenu, soit le taux de satisfaction annuel, est calculé par la moyenne des évaluations des rencontres régulières du comité de travail.

La fiche enjeu-solution 6.01A « *Taux de satisfaction annuel des participants dans chaque processus de participation du public* » balise la mesure de cet élément qui a été créé en 2012-2013 et modifiée en 2019-2020.

TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

Le questionnaire utilisé pour la TLGIRT Lac-Saint-Jean comprend 8 questions.

Tableau 9 : Formulaire de la TLGIRT Lac-Saint-Jean

Questions	
#1	Les échanges sont respectueux
#2	La rencontre est interactive
#3	Le temps consacré au sujet est approprié
#4	L'information est vulgarisée
#5	La documentation remise est adéquate
#6	Les règles de fonctionnement sont respectées
#7	La rencontre a contribué au mandat de la table
#8	La rencontre a été satisfaisante

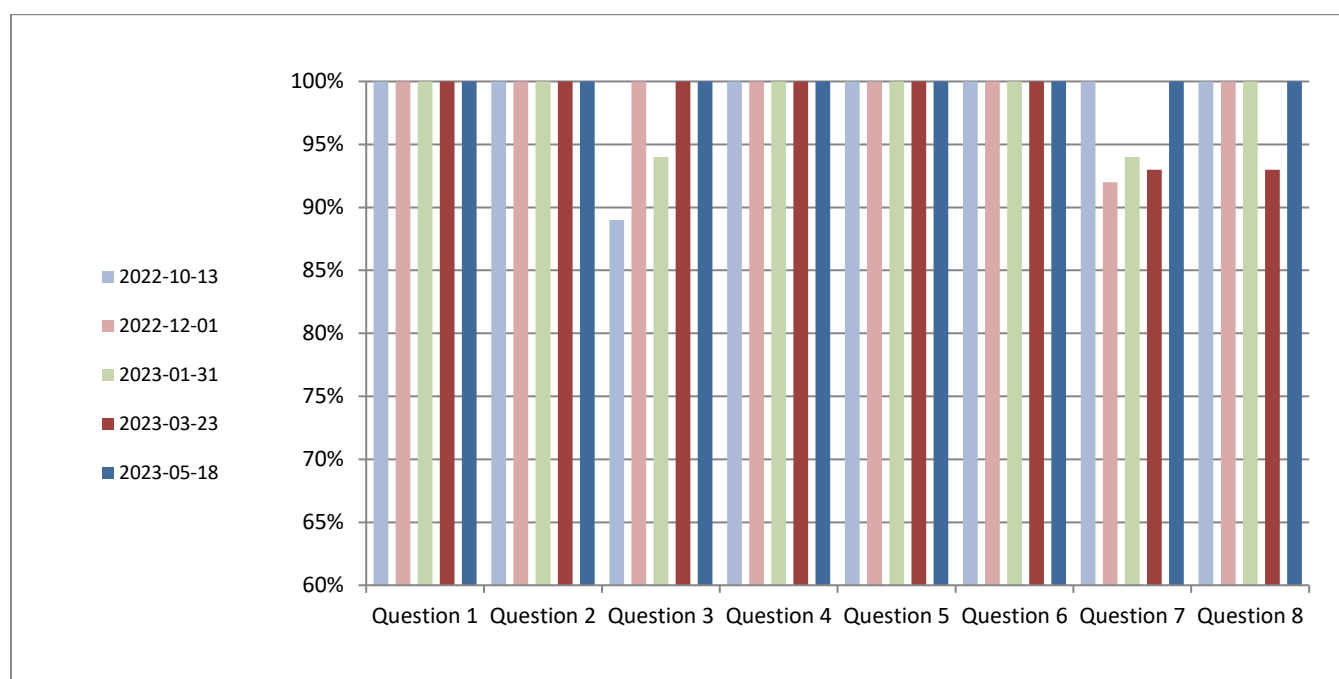


Figure 1 : Taux de satisfaction des rencontres de la TLGIRT Lac-Saint-Jean de la saison 2022-2023

Constats

Analyse du taux de satisfaction de la question #1

La question #1 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les échanges ont été respectueux tout au long des rencontres. Ainsi, les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean considèrent que les échanges ont été à 100 % respectueux à chaque rencontre de la saison 2022-2023.

Analyse du taux de satisfaction de la question #2

La question #2 permet d'évaluer si les rencontres ont été interactives. Bien que 2 rencontres sur 5 aient eu lieu en virtuel, les délégués considèrent, dans une proportion de 100 %, que l'ensemble des rencontres de la saison 2022-2023 ont été interactives.

Analyse du taux de satisfaction de la question #3

La question #3 permet d'évaluer si le temps consacré aux sujets est approprié. Les délégués sont satisfaits du temps consacré aux sujets dans une proportion de 97 % pour la saison 2022-2023. Somme toute, des critiques ont été soulevées, au courant de la saison de manque de temps pour interagir sur certains sujets. Pour répondre aux besoins des délégués à s'exprimer, les ordres du jour seront allégés et un sujet pouvant être déplacé sera prévu à l'horaire afin d'avoir une certaine latitude sur l'horaire.

Analyse du taux de satisfaction de la question #4

La question #4 permet d'évaluer si les délégués considèrent l'information présentée a été vulgarisée. Les délégués considèrent, dans une proportion de 100 %, que l'information a été vulgarisée. Plusieurs ont également félicité l'organisation pour leur effort de vulgarisation et l'absence d'acronyme.

Analyse du taux de satisfaction de la question #5

La question #5 permet d'évaluer si les délégués considèrent que la documentation remise était adéquate. Pour la saison 2022-2023, la documentation était transmise par voie électronique seulement. Des impressions étaient réalisées sur demande exclusivement. Ainsi, les délégués considèrent la documentation adéquate dans une proportion de 100 % pour la saison 2022-2023.

Analyse du taux de satisfaction de la question #6

La question #6 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les règles de fonctionnement ont été respectées. Ainsi, les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean considèrent dans une proportion de 100% que les règles de fonctionnement ont été respectées à chaque rencontre de la saison 2022-2023.

Analyse du taux de satisfaction de la question #7

La question #7 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les rencontres ont contribué au mandat de la table. Les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean considèrent, dans une proportion de 98 %, que les rencontres de la saison 2022-2023 ont permis de contribuer au mandat de la table. Certains d'entre eux ont signifié désirer des rencontres avec plus d'atelier de travail. Les sous-comités de travail seront encouragés à apporter du contenu aux rencontres.

Analyse globale du taux de satisfaction à la question #8

Quand on analyse globalement le taux de satisfaction des délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean, on constate que la saison 2022-2023 fut très appréciée par les délégués dans une proportion de 99%.

Pistes d'amélioration

Afin de maintenir le bon taux de satisfaction des délégués, quelques pistes d'amélioration sont envisagées :

- Privilégier les rencontres d'une journée complète lorsqu'en présentiel
- Proposer davantage d'ateliers en lien avec les sous-comités de travail
- Présenter les membres de la TLGIRT par un tour de table lorsqu'il y a des invités
- Encourager les sous-comités de travail à amener du contenu aux rencontres
- Prévoir plus de temps pour les échanges
- Revenir sur le rôle et mandat des TLGIRT
- Revenir sur le code d'éthique
- Encourager les mandataires de certification à apporter du contenu aux rencontres, et ainsi répondre au 2^e mandat des TLGIRT

TLGIRT SAGUENAY

Le questionnaire utilisé pour la TLGIRT Saguenay comprend 8 questions.

Tableau 10 : Formulaire de la TLGIRT Saguenay

Questions	
#1	Les échanges sont respectueux
#2	La rencontre est interactive
#3	Le temps consacré au sujet est approprié
#4	L'information est vulgarisée
#5	La documentation remise est adéquate
#6	Les règles de fonctionnement sont respectées
#7	La rencontre a contribué au mandat de la table
#8	La rencontre a été satisfaisante

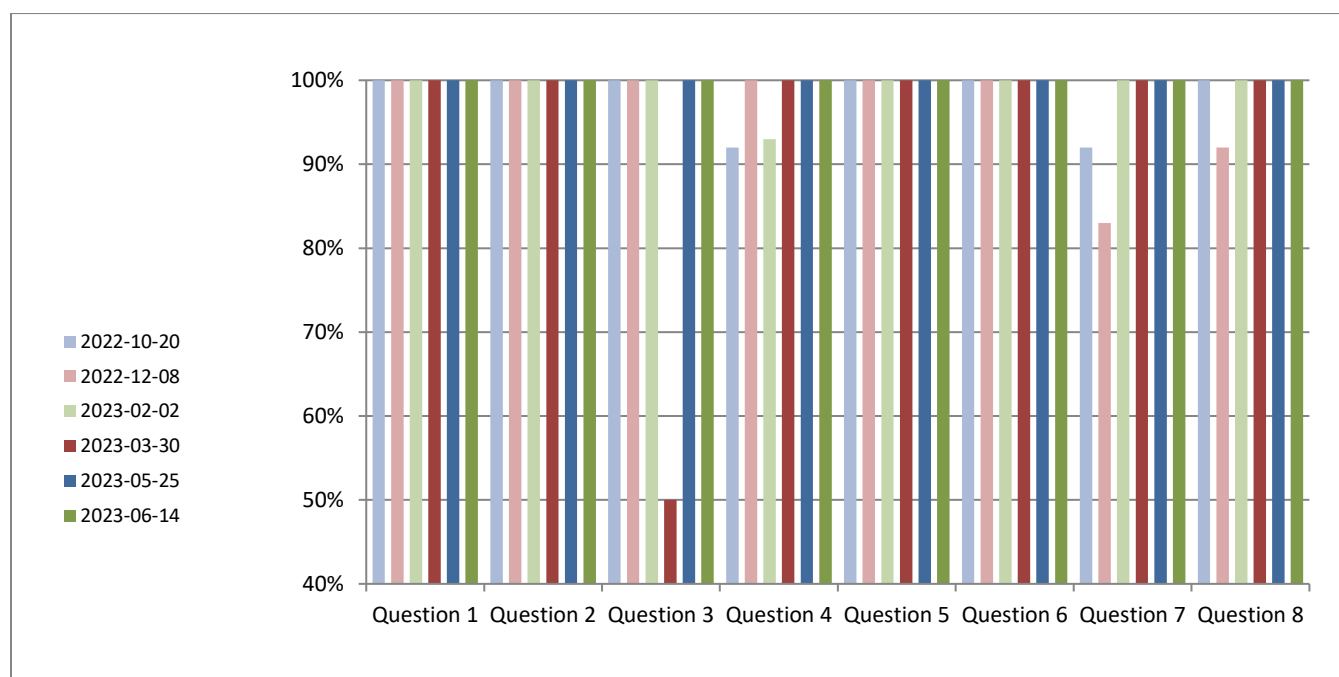


Figure 2 : Taux de satisfaction des rencontres de la TLGIRT Saguenay de la saison 2022-2023

Constats

Analyse du taux de satisfaction de la question #1

La question #1 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les échanges ont été respectueux tout au long des rencontres. Ainsi, les délégués de la TLGIRT Saguenay considèrent que les échanges ont été à 100 % respectueux à chaque rencontre de la saison 2022-2023.

Analyse du taux de satisfaction de la question #2

La question #2 permet d'évaluer si les rencontres ont été interactives. Les délégués considèrent, dans une proportion de 100 %, que l'ensemble des rencontres de la saison 2022-2023 ont été interactives, particulièrement celles en présentiel.

Analyse du taux de satisfaction de la question #3

La question #3 permet d'évaluer si le temps consacré aux sujets est approprié. Les délégués sont satisfaits du temps consacré aux sujets dans une proportion de 92 % pour la saison 2022-2023. Somme toute, des critiques ont été soulevées, au courant de la saison de manque de temps pour interagir sur certains sujets. Pour répondre aux besoins des délégués à s'exprimer, les ordres du jour seront allégés et un sujet pouvant être déplacé sera prévu à l'horaire afin d'avoir une certaine latitude sur l'horaire.

Analyse du taux de satisfaction de la question #4

La question #4 permet d'évaluer si les délégués considèrent l'information présentée a été vulgarisé. Les délégués considèrent, dans une proportion de 98 %, que l'information a été vulgarisée.

Analyse du taux de satisfaction de la question #5

La question #5 permet d'évaluer si les délégués considèrent que la documentation remise était adéquate. Pour la saison 2022-2023, la documentation était transmise par voie électronique seulement. Des impressions étaient réalisées sur demande exclusivement. Ainsi, les délégués considèrent la documentation adéquate dans une proportion de 100 % pour la saison 2022-2023.

Analyse du taux de satisfaction de la question #6

La question #6 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les règles de fonctionnement ont été respectées. Ainsi, les délégués de la TLGIRT Saguenay considèrent dans une proportion de 100% que les règles de fonctionnement ont été respectées à chaque rencontre de la saison 2022-2023.

Analyse du taux de satisfaction de la question #7

La question #7 permet d'évaluer si les délégués considèrent que les rencontres ont contribué au mandat de la table. Les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean considèrent, dans une proportion de 96 %, que les rencontres de la saison 2022-2023 ont permis de contribuer au mandat de la table. Certains d'entre eux ont signifié désirer des rencontres moins informatives et avec plus d'atelier de travail. Les sous-comités de travail seront encouragés à apporter du contenu aux rencontres.

Analyse globale du taux de satisfaction à la question #8

Quand on analyse globalement le taux de satisfaction des délégués de la TLGIRT Saguenay, on constate que la saison 2022-2023 fut très appréciée par les délégués (99%).

Pistes d'amélioration

Afin de maintenir le bon taux de satisfaction des délégués, quelques pistes d'amélioration sont envisagées :

- Privilégier les rencontres d'une journée complète lorsqu'en présentiel
- Proposer davantage d'ateliers en lien avec les sous-comités de travail
- Présenter les membres de la TLGIRT par un tour de table lorsque nous recevons des invités
- Encourager les sous-comités de travail à amener du contenu aux rencontres
- Prévoir plus de temps pour les échanges
- Revenir sur le rôle et mandat des TLGIRT
- Prévoir les rencontres dans une salle accueillante
- Revenir sur le code d'éthique
- Encourager les mandataires de certification à apporter du contenu aux rencontres, et ainsi répondre au 2^e mandat des TLGIRT

FORMATION DES DÉLÉGUÉS

En 2022-2023, une formation a été donnée à tous les délégués de la TLGIRT Saguenay et TLGIRT Lac-Saint-Jean lors de la première rencontre des comités de travail respectifs tenue en octobre. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été présentés : le cadre juridique des TLGIRT, ce qu'est une table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT), la planification forestière du MRNF, la certification forestière en vigueur sur le territoire et les mécanismes de consultation et d'harmonisation des usages forestiers.

De plus, le comité de coordination vise à ce qu'à chaque rencontre de comité de travail, des sujets touchant les activités du MRNF, ainsi que l'organisation de délégués soient présentés. Nous pouvons considérer que la formation des délégués est un processus en continu.

RENCONTRE RÉGIONALE

Une rencontre régionale des TLGIRT de la région a été tenue le 13 décembre 2022 par visioconférence

Lors de cette rencontre, le sujet d'intérêt régional a été présenté aux délégués ainsi qu'aux partenaires :

- Atelier de formation sur la carte interactive *Forêt ouverte* du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

73 personnes ont participé à la rencontre régionale des TLGIRT dont 11 délégués, 6 personnes-ressources, 1 conférencier et 55 invités. Toutes se sont montrées très satisfaites à la fin de l'activité et aimeraient un second atelier de formation.

PROJET ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Un projet d'acquisition de connaissances a été financé, à la hauteur de 24 900 \$, dans le cadre de la saison 2022-2023 des TLGIRT :

- Inventaire des sites de nidification du pygargue à tête blanche.

Ce projet, piloté par un partenaire du milieu, a permis de faire avancer les travaux des TLGIRT en répondant à différents enjeux entérinés par cette dernière.

L'objectif du projet est d'inventorier les sites de nidification du pygargue à tête blanche afin de les signaler et de les prendre en compte dans la planification forestière. Les résultats du projet seront présentés aux délégués de la TLGIRT Saguenay et Lac-Saint-Jean lors de la saison 2023-2024.

SORTIE TERRAIN

Un autre outil de concertation et d'information utilisé par les TLGIRT est la sortie terrain. Chaque année, des efforts sont faits pour organiser une sortie terrain avec les délégués et substituts intéressés. Ces sorties représentent une belle opportunité d'observer in situ les réalités terrain auxquelles les industriels et les aménagistes sont confrontés.

Il n'a malheureusement pas été possible de tenir la sortie de terrain de la saison 2022-2023. Celle-ci a donc été reportée à la saison 2023-2024.

SITE WEB ET PORTAIL EPINET

La Conférence régionale des préfets a administré le site Web dédié aux TLGIRT ainsi que le portail d'informations EpiNET. L'adresse internet du site Web est www.tlgirt-slsj.ca. Tous les nouveaux délégués ont reçu, en début de saison, les informations pertinentes d'accès pour naviguer sur le site internet et le portail.

Les fiches enjeux-solutions (FES) sur les enjeux socio-économiques sont maintenant hébergées sur le site Web dédié aux TLGIRT.

FAITS MARQUANTS DE LA SAISON 2022-2023

LA SAISON 2022-2023 a été marquée par l'arrivée de deux nouvelles personnes-ressources, soit l'animatrice et la coordinatrice des TLGIRT. Elle a également été marquée par le retour des rencontres en présentiel. Plusieurs partenaires ont présenté leur organisme, ce qui a été fort apprécié par les délégués.

La saison 2022-2023 a été également marquée par le retour des ateliers. Un atelier sur les enjeux du tableau des préoccupations (R10/R12) a été organisé à la TLGIRT Lac-Saint-Jean et un atelier avec le sous-comité Paysage a été réalisé à la TLGIRT Saguenay. Dans les deux cas, les délégués ont grandement apprécié.

La saison 2022-2023 a été marquée par la consultation du PAFIT 2023-2028.

Peu de sous-comités ont été actifs au courant de la saison, donc ils ont peu contribué à apporter du matériel aux comités de travail.

Finalement, une activité de distribution d'arbre, dans chacune des tables, a été organisée dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts de l'Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La participation à cette activité était sur une base volontaire et a été fort appréciée.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Lors de la saison 2022-2023, la Conférence régionale des préfets (CRP) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a tenu, en collaboration du MRNF, deux exercices de consultations publiques.

PAFIT

La consultation publique PAFIT 2023-2028 s'est déroulée du 23 novembre 2022 au 7 janvier 2023. À cet effet, le PAFIT de l'unité d'aménagement 023-71 a été présenté aux délégués de la TLGIRT Saguenay lors de la rencontre du 20 octobre 2022. Les PAFIT des unités d'aménagement 024-71, 025-71 et 027-71 ont été présentés, quant à eux, aux délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean lors de la rencontre du 13 octobre 2023.

Dès le 23 novembre 2022, la direction générale régionale du MRNF a fait paraître des avis publics dans les journaux régionaux et locaux pour inviter la population à participer à la consultation publique. En plus de ces publications, la Conférence régionale des préfets a diffusé un message publicitaire sur les ondes radiophoniques régionales et a fait un placement publicitaire sur le site internet des radios participantes.

Le MRNF a tenu, conjointement avec les unités de gestion de la région, une soirée d'information virtuelle sur le PAFIT le 30 novembre 2022. Durant la consultation, la population était invitée à rencontrer sur rendez-vous le personnel des unités de gestion du MRNF.

Le PAFIT 2023-2028 était disponible en tout temps, pendant la durée de la consultation publique, sur le site Web du MRNF [Aménagement forestier au Saguenay–Lac-Saint-Jean | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.mrnf.gouv.qc.ca/Aménagement-forestier-au-Saguenay-Lac-Saint-Jean/Gouvernement-du-Quebec/quebec.ca)

12 organismes ou individus ont émis des commentaires soulevant 38 préoccupations.

PAFIO

La consultation publique PAFIO s'est déroulée du 8 février et 5 mars 2023. À cet effet, le PAFIO de l'unité d'aménagement 023-71 a été présenté aux délégués de la TLGIRT Saguenay lors de la rencontre du 2 février 2023. Les PAFIO des unités d'aménagement, 024-71, 025-71 et 027-51 ont été présentés, quant à eux, aux délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean lors de la rencontre du 31 janvier 2023.

Dès le 8 février 2023, la direction générale régionale du MRNF a fait paraître des avis publics dans les journaux régionaux et locaux pour inviter la population à participer à la consultation publique. En plus de ces publications, la Conférence régionale des préfets a diffusé un message publicitaire sur les ondes radiophoniques régionales et a fait un placement publicitaire sur le site internet des radios participantes.

Chaque unité de gestion du MRNF a tenu, virtuellement, une soirée d'information sur le PAFIO de son unité d'aménagement. Durant la consultation, la population était invitée à rencontrer sur rendez-vous le personnel des unités de gestion du MRNF.

Soirées d'informations virtuelles

Unité de gestion	UA	Date	Participants
Saguenay	023-71	13-févr-23	22
Alma	024-71	14-févr-23	5
Roberval-St-Félicien	025-71	15-févr-23	15
Dolbeau-Mistassini	027-51	16-févr-23	8

Les PAFIO étaient disponibles en tout temps, pendant toute la durée de la consultation publique, sur le site Web du MRNF [Consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/consultation-publique/consultation-publique-sur-les-plans-damenagement-forestier-integre-operationnels-pour-la-region-du-saguenay-lac-saint-jean).

45 organismes ou individus ont émis des commentaires soulevant 104 préoccupations.

CONCLUSION

Le processus de concertation des TLGIRT au Saguenay–Lac-Saint-Jean vise d’atteindre les objectifs annuels des TLGIRT que sont

1. Maintenir ou améliorer la participation des délégués aux TLGIRT tout au long de la saison 2022-2023;
2. Maximiser les conditions permettant à la TLGIRT d’influencer les différents exercices de planification (PAFIT et PAFIO).

Le bilan de la saison 2022-2023 montre clairement que le premier objectif n’a pas été atteint. Des actions devront être mises en place afin d’améliorer le taux de participation des délégués aux TLGIRT.

Aucune visite terrain n’a eu lieu lors de la saison 2022-2023.

Lors de la saison 2023-2024, l’organisation d’atelier devra être favorisée, tout comme l’implication des sous-comités de travail, afin que les rencontres ne soient pas qu’informationnelles.

L’effort de vulgarisation a porté fruit lors de la saison 2022-2023 et devra être maintenu lors de la prochaine saison.

Davantage de temps pour les échanges et les questions devra être prévu au cours de la prochaine saison.

Les TLGIRT Saguenay et Lac-Saint-Jean ont pu prendre connaissance des suivis forestiers du MRNF, notamment en ce qui concerne l’enjeu de l’enfeuillement à la TLGIRT Saguenay.

Les réalités forestières (épidémie, feu, espèces d’intérêt, usages, etc.), les obligations légales (stratégies gouvernementales, PAFIO, PAFIT, etc.) ou les obligations de la certification forestière demeureront en constante évolution et les intervenants du milieu auront toujours besoin d’une tribune pour exprimer leurs besoins et attentes.

Les TLGIRT de la région ont mis en évidence la nécessité d’avoir, dans une région forestière telle que la nôtre, une structure participative de concertation sur les enjeux liés à la gestion intégrée des forêts des terres publiques.

ANNEXE 1 : COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN 2022-2023

GROUPE D'INTÉRÊT	SIÈGE	DÉLÉGUÉS	FIN DU MANDAT
Section « utilisateur »			
Industrie forestière	Résineux 1	D. François Levesque (PFR) S. Jonathan Perron (PFR)	2024
	Résineux 2	D. Vincent Chabot (Rétabec) S. Jean-Philippe Larouche (Remabec)	2023
	Résineux 3	D. Dominic Bouchard (PFPP) S. Alexis Gagnon (PFPP)	2024
	Feuillus 1	D. Guillaume Rosa (Westfraser) S. Guillaume Paré (Westfraser)	2024
	Feuillus 2	VACANT	2023
MRC	MRC Maria-Chapdelaine	D. Stéphan Gauthier (MRC Maria-Chapdelaine) S. Jonathan Doucet (MRC Maria-Chapdelaine)	2023
	MRC Domaine-du-Roy	D. Danny Bouchard (MRC Domaine-du-Roy) S. Carl Tremblay (MRC Domaine-du-Roy)	2024
	MRC Fjord-du-Saguenay	D. Marc Tremblay (MRC du Fjord-du Saguenay) S. Steeve Lemire (MRC du Fjord-du Saguenay)	2023
Faune	ZEC	D. Alexandre Mathieu (RRGZ-02) S. Stéphane Turcot (ZEC la Lièvre et Rivière-aux-Rats)	2023
	Réserve faunique	D. Patrick Gendreau (SÉPAQ) S. Aurélien Launière (SÉPAQ)	2023
	Autre utilisateur faunique	VACANT	2023
	Trappeurs	VACANT	2024
Autochtones	Opitciwan	D. Yvon Racine (Opitciwan) S. Louis-Michel Dubé (Opitciwan)	n/a
	Pessamit	VACANT	n/a
Produits forestiers non ligneux	VACANT		2024
Énergie	D. Pascal Turcotte (Société de cogénération de Saint-Félicien) S. Alexandre Paradis		2024

GROUPE D'INTÉRÊT	SIÈGE	DÉLÉGUÉS	FIN DU MANDAT
Section « utilisateur »			
	(Société de cogénération de Saint-Félicien)		
Travailleurs	Tr. travaux sylvicoles	VACANT	2024
	Tr. usine	VACANT	2023
	Tr. Opération récolte	D. Gabriel St-Gelais (Métallos 9366) S. Alexandre Fréchette (Métallos 9366)	2024
Entrepreneurs en aménagement forestier	Entrepreneur (transport, voirie et récolte)	VACANT	2024
	Entrepreneur en travaux sylvicoles	D. Francis Lalancette (Coop Girardville) S. David Tremblay (Coop Girardville)	2024
	Coop forestière	D. Martin Larouche (CSFRS)	2023
Villégiature	Association régionale de villégiature	D. Daniel Potvin (RLTP)	2024
	Association locale de villégiature 1	D. Marcel Gauthier (Lac Noir)	2023
	Association locale de villégiature 2	D. Arthur Fortin (Club Dansereau)	2023
Récréotourisme	Pourvoirie	D. Myriam Poirier (Ass. Pourvoirie du SLSJ) S. Jonathan Leblond (Ass. Pourvoirie du SLSJ)	2024
	Sentier Motoneige	D. Marie Bérubé (Club de motoneige de Dolbeau) S. Gaétan Gagné (FCMQ)	2024
	Sentier Quad	D. Michel Laurendeau (F.Q.C.Q.)	2023
	Récréotourisme	D. Gilles Simard (Écoaventure boréale)	2024
Environnement et eau	Conseil régional de l'environnement	D. Alexandra Dupéré (CREDD) S. Tommy Tremblay (CREDD)	2024
	OBV Lac-Saint-Jean	D. Mathieu Laroche (OBV Lac-Saint-Jean) S. Anne Malamoud (OBV Lac-Saint-Jean)	2023
GIR		D. Michel Bouchard (AGIR) S. Cindy Fortin (AGIR)	2024
Total section « utilisateurs »	32 sièges (24 occupés / 8 vacants)		Renouvellement du mandat : • 13 en 2023 • 17 en 2024 • 2 ne s'applique pas

GROUPE D'INTÉRÊT	SIÈGE	DÉLÉGUÉS	FIN DU MANDAT
Section « Personnes-ressources »			
Mandataire de certification	Représentant du mandataire de certification	Jean-Philippe Larouche (Rémabec)	n/a
		Brigitte Gagné (PFR)	n/a
MRNF	Chef UG (en alternance)	Caroline Couture	n/a
		Dario Marceau	n/a
	Planificateur	Steeve Coulombe	n/a
		Sylvain Chouinard	n/a
Ilus Lac-St-Jean	D. Gabriel Duchesne-Kurtness		n/a
Wemotaci	D. Simon Coocoo		n/a
Information, éducation, formation, sensibilisation	D. Fannie Bard (Cégep de St-Félicien) S. Ludovic Béland (Cégep de St-Félicien)		2023
Coordonnatrice	Isabelle Delisle		n/a
Animatrice	Danielle Bourbonnais		n/a
Total Section « personnes-ressources »		11 sièges (11 occupés / 0 vacant)	Renouvellement du mandat • 1 en 2023 • 0 en 2024 • 10 ne s'applique pas
GRAND TOTAL			43 SIÈGES

ANNEXE 2 : COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT SAGUENAY

COMPOSITION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT SAGUENAY 2022-2023

GROUPE D'INTÉRÊT	SIÈGE	DÉLÉGUÉS	FIN DU MANDAT
Section « utilisateur »			
Industrie forestière	Industrie 1	D. Éric Bouchard (Groupe Lignarex)	2024
	Industrie 2	D. Caroline Lavoie (Scieries du Lac-St-Jean)	2023
	Industrie 3	D. André Gilbert (Boisaco)	2023
	Industrie 4	D. Guillaume Rosa (Westfraser) S. Guillaume Paré (Westfraser)	2024
MRC	MRC 1	D. François Villeneuve (MRC Lac-St-Jean-Est) S. Nathalie Audet (MRC Lac-St-Jean-Est)	2024
	MRC 2	D. Nicolas Tremblay (Ville Saguenay)	2023
	MRC 3	D. Marc Tremblay (MRC du Fjord-du Saguenay) S. Steeve Lemire (MRC du Fjord-du Saguenay)	2024
Faune	Zec	D. Alexandre Mathieu (RRGZ-02) S. Shona-Gabrielle Bélanger (RRGZ-02)	2023
	Réserve faunique	D. Patrick Gendreau (SEPAQ) S. Mathieu Caron (RFL)	2024
	Autre utilisateur faunique	D. Serge Bilodeau (A.T.S.L.S.J.)	2023
Produits forestiers non ligneux	D. Paul-Eugène Grenon (Ferme Paul-Eugène Grenon)		2024
Énergie	D. Xavier Dubois (Groupe Forestra)		2024
Travailleurs	Travailleur travaux sylvicoles	VACANT	2024
Entrepreneurs en aménagement forestier	Entrepreneur récolte	D. Sylvain Boulianne (Scierie Girard) S. Denis Simard (Groupe Forestra)	2024
	Entrepreneur sylviculture	D. Richard Carbonneau (R.C.T.F. inc.) S. Jean-Richard Carbonneau (R.C.T.F. inc.)	2023

GROUPE D'INTÉRÊT	SIÈGE	DÉLÉGUÉS	FIN DU MANDAT
Section « utilisateur »			
Villégiature	Association régionale de villégiature	D. Pierre Morin (RLTP) S. Jean Bhérer (RLTP)	2024
	Association locale de villégiature 1	D. Éric Tremblay (APVA)	2023
	Association locale de villégiature 2	D. Yvon Bouchard (Asso. Lac Lamothe Est)	2023
Récrotourisme	Pourvoirie	D. Myriam Poirier (Ass. Pourvoirie du SLSJ) S. Jonathan Leblond (Ass. Pourvoirie du SLSJ)	2024
	Sentiers récréatifs 1	D. Yanick Claveau (FCMQ) S. Marie Bérubé	2023
	Sentiers récréatifs 2	D. Michel Laurendeau (F.Q.C.Q.)	2023
	Récrotourisme	D. Gilles Simard (Écoaventure Boréale)	2023
Environnement et eau	Conseil régional de l'environnement	D. Alexandra Dupéré (CREDD) S. Tommy Tremblay (CREDD)	2024
	Autre groupe environnemental	D. Louis Bélanger (Nature Québec)	2023
	OBV	D. Sacha Bosman (OBV Saguenay) S. Daphné Gaudreault (OBV Saguenay)	2024
Autochtone	Essipit	D. Kathleen Goulet (PN d'Essipit) S. Ulysse Rémillard (PN d'Essipit)	n/a
	Pessamit	VACANT	n/a
Total section « utilisateurs »		27 sièges (25 occupés/2 vacants)	Renouvellement du mandat : • 12 en 2023 • 13 en 2024 • 2 ne s'applique pas

GROUPE D'INTÉRÊT	SIÈGE	DÉLÉGUÉS	FIN DU MANDAT
Section « Personnes-ressources »			
Mandataire de certification	Représentant du mandataire de certification	Julie Deschesnes	n/a

GROUPE D'INTÉRÊT	SIÈGE	DÉLÉGUÉS	FIN DU MANDAT
Section « Personnes-ressources »			
MRNF	Chef UG	Dominique Déry	n/a
	Planificateur	Steeve Coulombe	n/a
	Représentant DGR 03	VACANT	n/a
Ilnus Lac-St-Jean	D. Gabriel Duchesne-Kurtness		n/a
Information, éducation, formation, sensibilisation	D. Stéphanie Pelchat (AFSL) S. Chantale Hudon (Cégep de Chicoutimi)		2023
Coordonnatrice	Isabelle Delisle		n/a
Animatrice	Danielle Bourbonnais		n/a
Total Section « Personnes-ressources »		8 sièges (7 occupés/1 vacant)	Renouvellement du mandat • 1 en 2023 • 0 en 2024 • 7 ne s'applique pas
GRAND TOTAL			35 SIÈGES

**ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES
PARTICIPANTS AU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA TLGIRT LAC-SAINT-
JEAN ET DE LA TLGIRT SAGUENAY**

FORMULAIRE D'ÉVALUATION COMITÉ DE TRAVAIL Saison 2022-2023

Bloc A : Ambiance des rencontres

1. Les échanges sont respectueux

Tout à fait d'accord	D'accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
----------------------	----------	--------------	--------------------------

Précisez :

2. La rencontre est interactive

Tout à fait d'accord	D'accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
----------------------	----------	--------------	--------------------------

Précisez :

Bloc B : Contenu des rencontres

3. Le temps consacré aux sujets est approprié

Tout à fait d'accord	D'accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
----------------------	----------	--------------	--------------------------

Précisez :

4. L'information livrée est vulgarisée

Tout à fait d'accord	D'accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
----------------------	----------	--------------	--------------------------

Précisez :

5. La documentation remise est adéquate

Tout à fait d'accord	D'accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
----------------------	----------	--------------	--------------------------

Précisez :

Bloc C : Fonctionnement

1. Les règles sont respectées

Tout à fait d'accord	D'accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
----------------------	----------	--------------	--------------------------

Précisez :

2. La rencontre a contribué au mandat de la table qui est : « *la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier.* »

Tout à fait d'accord	D'accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
----------------------	----------	--------------	--------------------------

Précisez :

Bloc D: Satisfaction globale

1. La rencontre a été satisfaisante

Tout à fait d'accord	D'accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord
----------------------	----------	--------------	--------------------------

Précisez :

Commentaire général :

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

ANNEXE 4 : REGISTRE DES RÉOLUTIONS DE LA TLGIRT LAC-SAINT-JEAN

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ DE TRAVAIL TLGIRT LAC-SAINT-JEAN Saison 2022-2023

NO	RÉSOLUTION	DATE
CT2022-LSJ-35-1	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 13 octobre 2022	13-oct-22
CT2022-LSJ-35-2	Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 2 juin 2022	13-oct-22
CT2022-LSJ-35-3	Adoption du projet de plan de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean pour la saison 2022-2023	13-oct-22
CT2022-LSJ-35-4	Adoption des règles de fonctionnement de la TLGIRT Lac-Saint-Jean pour la saison 2022-2023	13-oct-22
CT2022-LSJ-35-5	Adoption tableau R10/R12 (version automne 20212	13-oct-22
CT2022-LSJ-36-1	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 1 ^{er} décembre 2022	01-déc-22
CT2022-LSJ-36-2	Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 13 octobre 2022.	01-déc-22
CT2022-LSJ-36-3	Adoption de la fiche enjeu solution sur la forêt de proximité	01-déc-22
CT2022-LSJ-36-4	Adoption de la fiche enjeu solution sur la superficie soustraite à l'aménagement	01-déc-22
CT2023-LSJ-37-1	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 31 janvier	31-janv-23
CT2023-LSJ-37-2	Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 1er décembre 2022	31-janv-23
CT2023-LSJ-37-3	Planifier un atelier de révision des fiches enjeu solution lors de la rencontre de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 23 mars 2023	31-janv-23
CT2023-LSJ-38-1	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 23 mars 2023	23-mars-23
CT2023-LSJ-38-2	Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 31 janvier 2023	23-mars-23
CT2023-LSJ-39-1	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 18 mai 2023	18-mai-23
CT2023-LSJ-39-2	Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Lac-Saint-Jean du 23 mars 2023	18-mai-23

ANNEXE 5 : REGISTRE DES RÉOLUTIONS DE LA TLGIRT SAGUENAY

RÉSOLUTIONS DU COMITÉ DE TRAVAIL TLGIR SAGUENAY Saison 2022-2023

NO	RÉSOLUTION	DATE
CT2022-SAG-64-1	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 20 octobre 2022	20-oct-22
CT2022-SAG-64-2	Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 9 juin 2022	20-oct-22
CT2022-SAG-64-3	Adoption du projet de plan de travail de la TLGIRT Saguenay pour la saison 2022-2023	20-oct-22
CT2022-SAG-64-4	Adoption des règles de fonctionnement de la TLGIRT Saguenay pour la saison 2022-2023	20-oct-22
CT2022-SAG-64-5	Adoption tableau R10/R12 (version automne 20212)	20-oct-22
CT2022-SAG-65-1	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 8 décembre 2022	08-déc-22
CT2022-SAG-65-2	Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 20 octobre 2022	08-déc-22
CT2023-SAG-66-1	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 2 février 2023	02-févr-23
CT2023-SAG-66-2	Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 8 décembre 2022	02-févr-23
CT2023-SAG-67-1	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 30 mars 2023	30-mars-23
CT2023-SAG-67-2	Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 2 février 2022	30-mars-23
CT2023-SAG-68-1	Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 25 mai 2023	25-mai-23
CT2023-SAG-68-2	Adoption du compte rendu de la rencontre du comité de travail de la TLGIRT Saguenay du 30 mars 2022	25-mai-23
CT2023-SAG-68-3	Considérant le resserrement des règles en matière de gestion des déversements et de la difficulté à les appliquer dans le milieu forestier, les membres de la TLGIRT Saguenay s'inquiètent d'un relâchement dans l'application de ces règles par les intervenants du milieu forestier, ce qui aurait un impact majeur sur la qualité de l'environnement. Les membres de la TLGIRT Saguenay demandent au ministère de l'Environnement une présentation sur les nouvelles règles en termes de gestion des déversements et demande à M. Frédéric Perron, direction régionale du ministère des Ressources naturelles et la Forêt de contacter le ministère de l'Environnement pour avoir un arrimage et une simplification de la règle sur les déversements afin qu'elle soit applicable en milieu forestier.	25-mai-23

ANNEXE 6 : TABLEAU DE SUIVI DES STRATÉGIES DES OBJECTIFS
ANNUELS DES TLGIRT

OBJECTIFS ANNUELS DES TLGIRT DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN Saison 2022-2023

Suivi des extrants	Extrants	Stratégies	Indicateurs	Cibles ¹	Données de référence	Résultat	Commentaires
Objectif 1	Maintenir ou améliorer la participation des délégués aux TLGIRT tout au long de la saison 2022-2023	Mettre en place des actions afin de favoriser la participation des délégués	Taux d'occupation des sièges/rencontre	80%		<u>Saguenay</u> : 63% <u>Lac-Saint-Jean</u> : 65%	Réalisation d'un sondage pour comprendre les raisons d'absentéisme : raison principale : conflit professionnel
		Appliquer les règles de fonctionnement relatif à la présence des délégués et groupes d'intérêt	Taux d'occupation de chaque groupe d'intérêt			<u>Saguenay</u> : 84% <u>Lac-Saint-Jean</u> : 80%	
		Bloc D : Satisfaction : Évaluer la satisfaction des délégués présents au comité de travail	Taux de satisfaction des délégués Compilation résultats Bloc D-Q8 de la fiche d'évaluation	Sag : 90% LSJ : 90%	Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail	<u>Saguenay</u> Q8 : 98% <u>Lac-Saint-Jean</u> Q8 : 99%	
		Bloc A : Ambiance : Animer les rencontres afin de maintenir des échanges respectueux	Compilation résultats Bloc A-Q1 de la fiche d'évaluation	Viser une progression ou un maintien	Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail	<u>Saguenay</u> Q1 : 100% <u>Lac-Saint-Jean</u> Q1 : 100%	
		Bloc A : Ambiance :	Compilation résultats Bloc A-Q2 de la fiche d'évaluation	Viser une progression ou un maintien	Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail	<u>Saguenay</u> Q2 : 100%	

¹ Le comité de coordination a convenu que les cibles seront fixées après la première année de suivi des objectifs, soit au début de la saison 2017-2018.

Suivi des extrants	Extrants	Stratégies	Indicateurs	Cibles ¹	Données de référence	Résultat	Commentaires
		Animer les rencontres afin que celles-ci soient interactives				<u>Lac-Saint-Jean</u> Q2 : 100%	
		Bloc B : Contenu : Planifier le temps nécessaire pour traiter adéquatement les enjeux, notamment le temps de débat requis pour laisser les délégués s'exprimer	Compilation résultats Bloc B-Q3 de la fiche d'évaluation	Viser une progression ou un maintien	Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail	<u>Saguenay</u> Q3 : 90% <u>Lac-Saint-Jean</u> Q3 : 97%	Prévoir plus de temps pour les questions à chaque sujet et se garder un sujet « déplaçable » s'il y a plus ou moins de questions que prévu
		Bloc B : Contenu : Vulgariser le contenu des présentations afin de permettre à l'ensemble des délégués de comprendre et participer activement aux échanges	Compilation résultats Bloc B-Q4 de la fiche d'évaluation	Viser une progression ou un maintien	Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail	<u>Saguenay</u> Q4 : 97% <u>Lac-Saint-Jean</u> Q4 : 100%	
		Bloc B : Contenu : Remettre une documentation adéquate afin de permettre à l'ensemble des délégués de comprendre et participer activement aux échanges	Compilation résultats Bloc B-Q5 de la fiche d'évaluation	Viser une progression ou un maintien	Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail	<u>Saguenay</u> Q5 : 100% <u>Lac-Saint-Jean</u> Q5 : 100%	

Suivi des extrants	Extrants	Stratégies	Indicateurs	Cibles ¹	Données de référence	Résultat	Commentaires
		Bloc C : Fonctionnement : Respecter les règles de fonctionnement	Compilation résultats Bloc C-Q6 de la fiche d'évaluation	Viser une progression ou un maintien	Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail	<u>Saguenay</u> Q6 : 100% <u>Lac-Saint-Jean</u> Q6 : 100%	
		Bloc C : Fonctionnement : Assurer que la rencontre a contribué au mandat de la table	Compilation résultats Bloc C-Q7 de la fiche d'évaluation	Viser une progression ou un maintien	Formulaire d'évaluation des rencontres du comité de travail	<u>Saguenay</u> Q7 : 98% <u>Lac-Saint-Jean</u> Q7 : 96%	

ANNEXE 7 : TABLEAU R10-R12 SUR LES ENJEUX DES TLGIRT

TABLEAU SYNTHÈSE DESENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS (R10/R12) TLGIRT SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN Saison 2022-2023

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
1. Conservation de la diversité biologique	1.01	La diversité des écosystèmes à l'échelle du paysage	La variété des communautés forestières et des écosystèmes, ainsi que la proportion et la répartition des types de couverts dans le paysage. Il s'agit d'un filtre brut pour assurer la conservation de la diversité biologique.	• L'envahissement par les feuillus intolérants dans la sapinière à bouleau blanc; • Régression des forêts fermées d'épinettes noires au profit des milieux ouverts; • Répartition des types forestiers selon la forêt naturelle. • S'assurer que la superficie après récolte demeure fermée et qu'elle soit considérée du même type forestier qu'avant récolte. • Conversion des sapinières et peuplements mélangés en plantations d'épinettes noires et blanches; • Raréfaction des attributs de composition de la sapinière à bouleau jaune (SAG); • Maintien de forêts mélangées pour l'habitat de l'orignal (SEPAQ).	• PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques-Composition végétale • PAFIT- Tableau 1 : Tableau-synthèse des objectifs d'aménagement par enjeu • Suivi forestier (composition, stocking, croissance...) • PAFIT-Document : Le territoire et ses occupants – Profils des ressources ligneuses • Suivi forestier (composition, stocking, croissance...) • PAFIT-Document : Le territoire et ses occupants – Profils des ressources ligneuses • FES_Enjeu_506C2_ TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori
	1.02	Les stades de développement des peuplements à l'échelle du paysage	La répartition et les proportions des stades de développement à l'échelle du paysage.	• Favoriser les différents stades de développement (régénération, jeune, mature, vieux) des peuplements notamment des vieilles forêts en s'inspirant de la forêt naturelle; • Raréfaction des vieilles forêts et surabondance des peuplements en régénération.	• PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques-Les structures d'âge des forêts • PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques-Structure interne des peuplements • PAFIT- Tableau 1 : Tableau-synthèse des objectifs d'aménagement par enjeu • PAFIT: Tableau 2 : Regroupement des enjeux qui commandent des solutions similaires • PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée – Scénarios sylvicoles(R15) et niveaux d'aménagement (R16)

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
	1.03	La structure des peuplements (horizontale et verticale)	La structure interne des peuplements ainsi que la répartition et la proportion de structures résiduelles à l'échelle du peuplement.	- Maintenir sur place des structures résiduelles en quantité et en répartition suffisante pour qu'elles puissent remplir leurs fonctions écologiques; - Raréfaction du bois mort dans les forêts aménagées consécutive au bris de la continuité forestière.	- PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques - PAFIT- Tableau 1 : Tableau-synthèse des objectifs d'aménagement par enjeu - PAFIT: Tableau 2 : Regroupement des enjeux qui commandent des solutions similaires - FES_Enjeu_506B_TLGIRT_LSJ_Martre
				Homogénéité des structures de secondes venues : effets de l'éclaircie précommerciale sur la qualité de l'habitat de la petite faune.	- PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques-Structure interne des peuplements - FES_Enjeu_506C1_TLGIRT_XXX_MHG_pet_gib_tfse
	1.04	La diversité des espèces	La diversité des espèces fauniques et floristiques. S'insère dans la notion de filtre fin pour assurer la conservation de la diversité biologique en adressant les besoins d'habitat pour les espèces fauniques, notamment celles menacées et	- Maintenir la qualité de l'habitat de la petite faune; - Minimiser les effets de l'éclaircie précommerciale sur la qualité de l'habitat de la petite faune.	- PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques-Structure interne des peuplements - FES_Enjeu_506C1_TLGIRT_XXX_MHG_pet_gib_tfse
				- Mettre en place un suivi d'espèces sensibles à l'aménagement forestier. - Identifier et prendre en compte les habitats des EMVS lors des activités d'aménagement forestier.	- Plan d'action gouvernemental pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier - SGE: Fiche de signalement - PAFIT-Document : Le territoire et ses occupants – EMVS Tableau 14 - PAFIT-Document : Le territoire et ses occupants – EMVS Tableau 14 - PAFIT-Document : Le territoire et ses occupants – Caribous forestiers et montagnards de la Gaspésie - Plan d'action gouvernemental pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (Mesures intérimaires de protection de l'habitat)

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
			vulnérables, ainsi que les problématiques de raréfaction d'espèces floristiques en particulier.	- Prendre en compte les exigences particulières de certaines espèces lors de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré; - Protection des habitats fauniques des espèces vedettes du milieu forestier; - Protéger l'habitat de la martre (LSJ seulement), très sensible à l'aménagement forestier; - L'impact de l'aménagement forestier sur la qualité de l'habitat de l'orignal à long terme.	- FES_Enjeu_506C1_TLGIRT_XXX_MHG_pet_gib_tfse - FES_Enjeu_506C2_TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori - FES_Enjeu_506B_TLGIRT_LSJ_Martre - Travaux de SCT-Traverses de cours d'eau - Directive et modalités des ravages d'originaux - Directive et modalités pour les habitats des oiseaux de proie sans statut légal (projet) - PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques - PAFIT- Tableau 1 : Tableau-synthèse des objectifs d'aménagement par enjeu - PAFIT: Tableau 2 : Regroupement des enjeux qui commandent des solutions similaires
				- Diversifier les essences lors des reboisements (pin blanc); - Contribuer au rétablissement des espèces floristiques et fauniques à statut précaire (pin blanc, BOJ).	Consigne de réintroduction du PIB
	1.05	La connectivité entre les habitats des espèces fauniques et floristiques	La capacité des espèces fauniques à parcourir leur domaine vital afin de rejoindre facilement tous les habitats essentiels afin de compléter leur cycle vital, il adresse aussi la capacité des espèces floristiques à se disperser entre différents habitats favorables.	- Appliquer un modèle de répartition des interventions forestières qui s'inspire de la forêt naturelle Pessière et (sapinière); - Mieux disperser les coupes sur le territoire et les limiter à de plus petits volumes tout en conservant un pourcentage plus important de forêt mature indispensable à la survie du gros gibier.	- PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques – Organisation spatiale - RADF - PAFIT - Annexe A: Dérogation à la coupe en mosaïque et à la coupe totale autre que la coupe en mosaïque - FES_Enjeu_506B_TLGIRT_LSJ_Martre - FES_Enjeu_506C2_TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori
				- Assurer une gestion du réseau routier en minimisant les impacts écologiques; - Fragmentation des habitats fauniques par les activités sylvicoles et la construction d'infrastructure.	- PAFIT-Document : Le territoire et ses occupants – EMVS - RADF - Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA - PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux régionaux et locaux – Espèces sensibles à l'aménagement - Plan d'action gouvernemental pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (Modalités d'aménagement adaptées en développement)

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
	1.06	La diversité génétique indigène du territoire	Le besoin de maintenir la diversité des patrimoines génétiques au sein des populations d'espèces fauniques et floristiques.	- Protection de la régénération naturelle pour assurer un retour à partir des stocks génétiques indigènes; - Contribuer à la régénération du bouleau jaune et de l'érable;	- PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée – Scénarios sylvicoles(R15) et niveaux d'aménagement (R16) - RADF - Contrôle des provenances lors du reboisement
				Contribuer au rétablissement du pin blanc;	Consigne de réintroduction du PIB
				Maintenir la diversité génétique indigène du territoire lors des activités de reboisement.	- Contrôle des provenances lors du reboisement - Bilan du reboisement essences exotiques et hybride (Sag)
	1.07	Les nouvelles aires protégées	L'implantation de nouvelles aires protégées sur le territoire ou la protection de l'intégrité de celles déjà existantes.	- Poursuivre l'implantation, la reconnaissance légale et la gestion des aires protégées dont le ministère est responsable; - Collaborer au développement du réseau québécois des aires protégées en milieu forestier; - Contribuer à la définition de nouveaux statuts d'aires protégées en milieu forestier; - Répartition équitable des aires de protection; - Réseau d'AP fonctionnel, représentatif de la biodiversité régionale et tenant compte des particularités du territoire.	- Participation active du MRNF aux travaux provinciaux et région 02 du comité technique sur les aires protégées - Travaux auprès du MDDELCC pour la reconnaissance des refuges biologiques et des MHI comme aires protégées - FES_Enjeu_107A_TLGIRT_LSJ_Superficies_exclues_ou_sous_contraintes - RADF - Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions
				Respecter les aires protégées identifiées par les processus gouvernementaux.	- RADF - Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
	1.08	Les sites d'intérêts fauniques, floristiques, géologiques et culturels convenus	La protection des sites à signification biologique et culturelle spéciale, mais qui ne font pas partie de la liste officielle des aires protégées du MDDEP. De tels sites peuvent nécessiter des mesures de protection ou de gestion active qui permettront de perpétuer les conditions qui les rendent significatifs, sans pour autant y appliquer une conservation intégrale avec absence d'opérations forestières.	• Appliquer les modalités définies sur les sites d'intérêts autochtones convenus entre les Innuatsh et le gouvernement; • Favoriser l'identification et la protection des sites de signification culturelle spéciale des Pekuakamiulnuatsh. (Mashteuiatsh).	• Consultation autochtone • Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions • SGE: Fiche de signalement
				• Prendre en compte les sites à valeur biologiques particuliers, culturels ou spirituels identifiés par le milieu; • La protection des sites à signification biologique et culturelle spéciale, mais qui ne font pas partie de la liste officielle des aires protégées du MDDEP; • Protection du saumon atlantique et de la ouananiche.	• RADF • Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions • SGE: Transmission de la localisation des frayères via la fiche de signalement • PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux régionaux et locaux – Espèces sensibles à l'aménagement • PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques • Consultation publique PAFI • Harmonisation opérationnelle BGA • Travaux du SCT – Eau
				• Protection de la martre d'Amérique	• RADF • Affectation du territoire (UFZ) • Protection légale et administrative sur le territoire • PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques • FES_Enjeu_506B_TLGIRT_LSJ_Martre • FES_Enjeu_506C_TLGIRT_XXX_Mesure_Harmonisation_Generique • FES_Enjeu_506C1_TLGIRT_XXX_MHG_pet_gib_tfs • FES_Enjeu_506C2_TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori • FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb • Travaux auprès du MDDELCC pour la reconnaissance des refuges biologiques et des MHI comme aires protégées • PAFIT - Annexe A: Dérogation à la coupe en mosaïque et à la coupe totale autre que la coupe en mosaïque • Consultation publique PAFI • Consultation autochtone

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
2. Maintien et amélioration des conditions et de la productivité des écosystèmes	2.01	La résilience et productivité des écosystèmes forestiers	La capacité d'un écosystème à se remettre d'une perturbation (naturelle / anthropique) de manière à ce que les caractéristiques antérieures à celle-ci soient rétablies au sein de l'écosystème (résilience).	Minimiser les pertes de superficie forestière productive	- RADF - Stratégie de production de bois - Suivi forestier (composition, stocking, croissance, etc.)
				Remettre en production les superficies affectées par les perturbations naturelles	- PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques- Composition végétale - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée –niveaux d'aménagement (R16) - PAFIT: Stratégie de production de bois - Suivi forestier (composition, stocking, croissance, etc.)
				Protéger la régénération naturelle et la qualité des sols	- RADF - Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA - PAFIT : section 1.2 Suivi - Suivi forestier (composition, stocking, croissance, etc.) - PAFIT: Stratégie de production de bois
				Tenir compte de la fertilité des sols dans la planification de l'aménagement forestier	- PAFIT- Stratégie d'aménagement forestier intégrée - Gradient d'intensité de sylviculture - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée –Scénarios sylvicoles (R15) - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois - Guide sylvicoles
				Captation de carbone	- PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques- Composition végétale - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée –niveaux d'aménagement (R16) - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois - Suivi forestier (composition, stocking, croissance, etc.)
				Considérer des changements climatiques dans la résilience et la productivité des écosystèmes	- Analyse de vulnérabilité des essences (à venir au PAFIT 2023-2028) - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois
				Utilisation optimale des forêts perturbées	- Plan de récupération - FES_Enjeu_507A_TLGIRT_LSJ_Opt_mat_lig_non_util_biomasse

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
				Faire des travaux de prévention plutôt qu'être en réaction à la TBE (travailler en amont)	Plan d'action TBE 2015-2020 Région 02
				- Maintien des fonctions écologiques... habitats - Maintien de peuplements mélangés pour considérer certains éléments fauniques	- PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques- Composition végétale - PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques- Structure interne des peuplements - Guides sylvicoles
				Raréfaction de certaines essences (EPB, PIB, EPN, BOJ)	- PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques- Composition végétale - Consigne de réintroduction du PIB
			Adresse également la productivité des écosystèmes forestiers, mesurée sous forme de production primaire nette ou en matière ligneuse.	Maintenir et/ou augmenter le rendement forestier moyen	- PAFIT- Stratégie d'aménagement forestier intégrée - Gradient d'intensité de sylviculture - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée – Scénarios sylvicoles(R15) et niveaux d'aménagement (R16) - Suivi forestier (composition, stocking, croissance, etc.)
3. Conservation des sols	3.01	La qualité des sols	Le maintien ou l'amélioration de la productivité des sols, ainsi que les problématiques reliés à la perturbation des sols.	- Limiter les perturbations et l'érosion des sols (orniérage) - Augmenter les mesures de protection des sols et paysage en topographie montagneuse (érosion)	- RADF - Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA
			Le maintien ou l'amélioration de la productivité des sols, ainsi que les	Limiter la superficie du réseau routier et les perturbations du sol aux abords des chemins	- RADF - Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
			problématiques reliés à la perturbation des sols. La préservation des milieux humides, riverains et aquatiques, ainsi que leurs fonctions écologiques.	Tenir compte de la fertilité des sols dans la planification de l'aménagement forestier	- Prescriptions sylvicoles - PAFIT- Stratégie d'aménagement forestier intégrée - Gradient d'intensité de sylviculture - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée – Scénarios sylvicoles(R15) - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois
				- L'impact des ponts et des ponceaux sur l'habitat du poisson et les frayères - Impact de l'aménagement forestier et du développement du réseau routier sur la qualité de l'eau et les habitats aquatiques à long terme - Protection du saumon atlantique et de la ouananiche	- RADF - Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions - SGE: Transmission de la localisation des frayères via la fiche de signalement - PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques - PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux régionaux et locaux – Espèces sensibles à l'aménagement - PCR RADF - Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA - Travaux du SCT – eau
	3.02	L'intégrité des milieux riverains, humides et aquatiques	La préservation des milieux humides, riverains et aquatiques, ainsi que leurs fonctions écologiques. La préservation de la qualité et de la quantité de l'eau de surface et de l'eau souterraine.	- Intégration de l'approche par bassin versant dans la planification des travaux forestiers; - Assurer un suivi des chemins et traverses de cours d'eau qui ne sont plus utilisés pour la réalisation d'interventions forestières.	Travaux du SCT – eau
				- Identification des frayères lors de constructions de chemins et d'opérations forestières ou autres travaux. - Protection des frayères lors de constructions de chemins et d'opérations forestières ou autres travaux; - Protection des cours d'eau, y compris les cours d'eau intermittents.	- SGE: Transmission de la localisation des frayères via la fiche de signalement - RADF - Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
	3.03	La qualité et la quantité de l'eau	La préservation de la qualité et de la quantité de l'eau de surface et de l'eau souterraine. Les pertes de superficies forestières productives liées aux activités anthropiques ou naturelles.	Protéger les milieux aquatiques, riverains et humides en améliorant les interventions forestières et l'aménagement du réseau routier.	- PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux régionaux et locaux – Espèces sensibles à l'aménagement - PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques - PCR RADF
				- Minimiser l'apport de sédiments en provenance du réseau routier; - Contrôler le compactage et l'orniérage.	- RADF - Plan de contrôle régional : PCR - RADF
				L'impact des camps forestiers sur la qualité de l'eau, présence de traitement adéquat de l'eau usée.	RADF
				Déversements accidentels d'hydrocarbures (contamination de l'eau souterraine, etc.).	- Exigences contractuelles liées aux ententes de récolte et aux contrats - Certifications (BGA et entrepreneurs), - directive d'arrêt des travaux - IT transport de MDR - ISO 14001 du MRNF – fiche de signalement - Plan de mesure d'urgence incluant les déversements - La loi et le règlement sur la qualité de l'environnement
				- Limiter la perturbation des bassins hydrographiques (versants); - Débits de pointe des cours d'eau suite aux opérations forestières (voirie, traitement et récolte); - Protection du saumon atlantique et de la ouananiche.	- Travaux du SCT – eau - RADF - Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions - SGE: Transmission de la localisation des frayères via la Fiche de signalement - PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux régionaux et locaux – Espèces sensibles à l'aménagement - PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques - PCR RADF - Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA
				Préserver la productivité des écosystèmes en réduisant l'orniérage sur les parterres de coupe.	- RADF - Plan de contrôle régional : PCR - RADF - Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
4. Maintien de l'apport des écosystèmes forestiers aux grands cycles écologiques	4.01	La perte de superficies forestières	Les pertes de superficies forestières productives liées aux activités anthropiques ou naturelles. La prise en compte et la lutte aux changements climatiques.	Préserver la productivité des écosystèmes en réduisant la superficie du réseau routier et les perturbations du sol aux abords des chemins.	- RADF - Plan de contrôle régional : PCR - RADF - Suivi des indicateurs de performance opérationnelle des BGA
				Minimiser la conversion des terres.	- PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques- Composition végétale - Plans spéciaux de récupération - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée –niveaux d'aménagement (R16)
				Réhabiliter du milieu après utilisation pour des infrastructures (camp, gravière...).	RADF
				- Adapter l'aménagement forestier en fonction des changements climatiques; - Utiliser la forêt pour lutter contre les changements climatiques en utilisant sa capacité de stockage du carbone.	- PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée –niveaux d'aménagement (R16) - Plans spéciaux de récupération - PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques- Composition végétale - Plan d'action changement climatique - priorité 27 - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois
	4.02	Les changements climatiques	La prise en compte et la lutte aux changements climatiques. La vitalité actuelle et future des communautés qui dépendent de la mise en valeur du milieu forestier.	Problématique d'érosion en hausse (augmentation des débits), considérer les changements climatiques pour l'aménagement des ponts et des ponceaux.	Nouveau calcul de débit intégrant un calibrage pour les changements climatiques
				Maintenir les avantages socio-économiques multiples que la forêt procure à la société.	- FES_Enjeu_501B_TLGIRT_LSJ_Emplois - FES_Enjeu_501C_TLGIRT_LSJ_Destination_et_Volume - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois - FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb - Stratégie d'adaptation de la gestion et de l'aménagement des forêts aux changements climatiques (SAGAFCC)

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
5. Bénéfices économiques et sociaux	5.01	Le bien-être et la résilience des collectivités forestières	La vitalité actuelle et future des communautés qui dépendent de la mise en valeur du milieu forestier. La vitalité actuelle et future des communautés autochtones qui dépendent de la mise en valeur du milieu forestier	• Harmoniser les activités de récoltes dans les limites municipales ou à proximité des limites municipales en cohérence avec les futures forêts de proximité; • S'assurer que les organismes œuvrant en forêt de proximité puissent continuer l'aménagement de leur territoire d'appartenance et contribuer au développement des collectivités forestières.	• FES_Enjeu_501A_TLGIRT_LSJ_Foret_proximite • TLGIRT • Consultation publique PAFI • Harmonisation opérationnelle BGA • Entente de gré à gré entre BGA et organismes d'aménagements
				• Achat de bien et de services locaux.	
				• Offrir aux collectivités locales et aux communautés autochtones des possibilités de participer et de prendre en main la gestion et la mise en valeur du milieu forestier.	• TLGIRT • Consultation publique et autochtone PAFI • Harmonisation opérationnelle BGA • FES_Enjeu_501A_TLGIRT_LSJ_Foret_proximite • FES_Enjeu_501B_TLGIRT_LSJ_Emplois • FES_Enjeu_501C_TLGIRT_LSJ_Destination_et_Volume

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
				• Offrir aux collectivités locales et aux communautés autochtones des possibilités de participer et de prendre en main la gestion et la mise en valeur du milieu forestier; • Favoriser le développement de la main-d'œuvre et de l'entrepreneuriat autochtone; • Favoriser la création de programmes de formation pour les jeunes et de perfectionnement pour les adultes axés sur l'aménagement intégré des ressources et du territoire qui correspondent aux valeurs des Pekuakamiulnuatsh. (Mashteuiatsh).	• TLGIRT • Consultation publique et autochtone PAFI • Mesure d'harmonisation opérationnelle (BGA)
	5.02	Le bien-être et la résilience des communautés autochtones	La gestion du réseau routier forestier existant et futur. Aborde la prise en charge des coûts d'établissement et d'entretien, le contrôle de l'accès et la fermeture de chemins.	• Conserver l'accès au territoire après les interventions des forestières.	• RADF • Mesure d'harmonisation (planification et opérationnelle) • Ententes de récoltes et obligations contractuelles
	5.03	La gestion intégrée de l'accès	La gestion du réseau routier forestier existant et futur. Aborde la prise en charge des	• Contrôle de l'accès pour les territoires à droits exclusifs (accessible par avion seulement, gestion du prélèvement, quiétude, vol, vandalisme).	• Mesure d'harmonisation (planification et opérationnelle) • TLGIRT • Consultation publique et autochtone PAFI

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
			coûts d'établissement et d'entretien, le contrôle de l'accès et la fermeture de chemins.	• Problématique d'érosion en hausse (augmentation des débits), considérer les changements climatiques pour l'aménagement des ponts et des ponceaux. • Assurer un suivi des chemins et traverses de cours d'eau qui ne sont plus utilisés pour la réalisation d'interventions forestières afin que ceux-ci n'affectent pas le milieu aquatique et afin de maintenir un accès au territoire pour la pratique d'activités récréatives.	• Nouveau calcul de débit intégrant un calibrage pour les changements climatiques • Travaux du SCT – eau
	5.04	La qualité visuelle des paysages sur les sites sensibles retenus	La préservation de la qualité visuelle des paysages forestiers sur les sites sensibles retenus	• Maintenir la qualité des paysages / milieu d'apparence naturelle; • Forêt vierge, sans aménagement, intégrité des espaces naturels • L'apparence naturelle et l'ambiance forestière dans le corridor visuel des principales routes d'accès à la région; • L'aspect visuel autour des parcs nationaux, près des grands centres, lieux très fréquentés, routes panoramiques, routes d'accès à la région • Tenir compte des sites d'activités présents et potentiels sur le territoire et y maintenir une haute qualité de paysages. • Concilier les différents usages des paysages	• RADF • TLGIRT • Consultation PAFI • Mesure d'harmonisation opérationnelle (BGA) • FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation • FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb • Prise en compte de l'affectation du territoire lors de la planification des interventions • Inventaire des sites d'importance pour leur valeur paysagère

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
				• Les coupes à blanc, coupe avec essences sans preneurs, gravières, les emprises de route surdimensionnées impactent la qualité des paysages. • La grandeur des superficies récoltées dans le paysage • Les travaux sylvicoles (scarifiage, EPC récent) ont un impact à court terme sur le paysage • L'aspect visuel du déboisement le long des chemins d'accès aux sites de villégiatures importants; • Présence le long des chemins, des tas d'andains qui sont actuellement laissés sur le territoire notamment sur les chemins donnant accès à des sites d'intérêt (chalet, accueil, camping...	• Instruction matière ligneuse non utilisée (IMLNU) • RADF • TLGIRT • Consultation PAFI • Mesure d'harmonisation opérationnelle (BGA) • FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation
				• La présence de ligne de transmission d'énergie, éolienne, tours de communication	• Consultation publique (autres ministères)
				• Les perturbations naturelles (feux, insectes, chablis...) peuvent constituer un frein à l'appréciation des paysages	• PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques- Structure interne des peuplements
				• Appropriation du territoire, conflit d'usage rendant l'harmonisation impossible	• RADF • TLGIRT • Consultation PAFI • Mesure d'harmonisation opérationnelle (BGA) • FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation
				• Préserver la possibilité forestière présente dans les paysages, paysage humanisé	• PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux Écologiques- Structure interne des peuplements

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
				Reconnaître la valeur économique des paysages	
				- La réglementation et l'harmonisation des interventions dans le paysage sont mal connues. - L'ampleur des superficies présentées lors des consultations fait peur - Perception négative de l'aménagement versus la conservation de la qualité du paysage - Le paysage est au cœur de la plupart des enjeux d'harmonisation	- Présenter les ententes prises et les modalités appliquées (aménagement adapté) en matière de paysage. - Documenter le respect des ententes. - Pancartes explicatives de l'aménagement - Plan de communication - Travailler sur les perceptions, réduire l'écart entre les perceptions - Présenter les superficies protégées (UFZ) lors des consultations et non seulement les interventions - S'inspirer de ce qui est déjà fait ailleurs
	5.05	La perte et la non-utilisation de volumes ligneux marchands	Les volumes de bois marchands perdus ou non utilisés affectés par les opérations de récolte et perturbations naturelles	- Récolter tout bois marchand commercialisable non requis pour considérations fauniques ou sylvicoles. - Maximiser la récolte des perturbations naturelles le plus possible (feu, TBE, chablis). - Pillage du bois de chauffage.	- PCR-RNI - LADTF (article 2,3, 227, 231, 248) - SGE - Fiche de signalement (plaintes, personnel terrain..) - Personnel d'enquête
	5.06	Utilisation multi-usage du territoire	Les problématiques de cohabitation entre l'usage à des fins de production ligneuse et les autres utilisations	Cohabitation des opérations forestières, des villégiateurs et des autres activités récréotouristiques.	- TLGIRT - Consultation PAFI - Harmonisation (planification, opérationnelle et générique) - FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation Affectation du territoire (UFZ) - FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
			du territoire et des ressources	• Abondance, diversité et qualité de la faune; • Maintenir, protéger et améliorer les habitats fauniques lors d'opérations forestières; • Être en mesure de répondre aux attentes actuelles et futures de la clientèle des territoires forestiers structurés compte tenu de la portée temporelle des impacts de l'aménagement forestier. • La clientèle des territoires fauniques structurés recherche la tranquillité et la beauté du site avant le succès de la pêche et de la chasse.	• RADF • Affectation du territoire (UFZ) • Protection légale et administrative sur le territoire • PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux d'aménagement écosystémique • FES_Enjeu_506B_TLGIRT_LSJ_Martre • Travail du sous-comité sur les espèces socio-économique (en cours) • FES_Enjeu_506C1_TLGIRT_XXX_MHG_pet_gib_tfs • FES_Enjeu_506C2_TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori • FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb)
				• Prise en compte de l'ambiance de chasse dans la planification.	• FES_Enjeu_506C1_TLGIRT_XXX_MHG_pet_gib_tfs • FES_Enjeu_506C2_TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori • FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb)
				• Lors des consultations, tenir compte et présenter l'impact cumulatif des interventions	• TLGIRT • Consultation PAFI • Harmonisation (planification, opérationnelle et générique)
				• Maintenir et ou améliorer les attributs de la forêt pour les besoins de l'industrie touristique.	• FES_Enjeu_506C1_TLGIRT_XXX_MHG_pet_gib_tfs • FES_Enjeu_506C2_TLGIRT_XXX_MHG_amb_cha_ori • FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb)
				• Protéger le potentiel forestier des futurs projets de forêt de proximité	• FES_Enjeu_501A_TLGIRT_LSJ_Foret_proximite • PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois • Consultation PAFI
				• Quiétude; • Calendrier de réalisation des travaux qui tiennent compte des autres usagers (période de chasse).	• Mesure d'harmonisation opérationnelle (BGA) • FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
				Tenir compte des sites présents et futurs d'activités récréatives: le sentier pédestre existant sur la Montagne des conscrits, près du poste d'accueil sud.	- Affectation du territoire (sentier enregistré au RDE) - Consultation PAFI - Mesure d'harmonisation opérationnelle (BGA) - FES_Enjeu_506C_TLGIRT_XXX_Mesure_Harmonisation_Generique - FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation
				Utiliser des coupes adaptées en fonction des besoins comme outil d'harmonisation.	- Consultation PAFI - FES_Enjeu_506C_TLGIRT_XXX_Mesure_Harmonisation_Generique - FES_Enjeu_506A_TLGIRT_XXX_Respect_mesure_Harmonisation - PAFIT- Document : Analyse des enjeux – Enjeux d'aménagement écosystémique-Structure interne des peuplements - FES_Enjeu_506C4_TLGIRT_LSJ_MHG_amb_site_heb)
	5.07	La diversification des produits de la forêt	Le développement des produits forestiers non ligneux et la mise en valeur accrue de la matière ligneuse.	Soutenir le développement de l'acériculture	- Besoin de vérifier les programmes existants (hors portée) - Délivrance de permis d'exploitation d'érablière
				Protection des érablières	RADF
				Mettre en valeur les produits forestiers non ligneux du milieu forestier	- Programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier à des fins de bleuetières (hors portée) - Délivrance d'autorisation de récolte de différents PFNL - Veille sur le développement de cette filière
				Promouvoir l'utilisation des produits du bois et la diversité des produits.	- Stratégie 2012-1017: Pour transformer l'industrie québécoise des produits forestiers (hors portée) - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois - FES_Enjeu_507A_TLGIRT_LSJ_Opt_mat_lig_non_util_biomasse
				Contribuer à la seconde et troisième transformation des produits du bois.	
				Soutenir le développement de la filière de la biomasse forestière.	
	5.08	La compétitivité des entreprises du domaine forestier	Les problématiques liées à l'approvisionnement des usines de première transformation, le coût de la matière ligneuse, la certification ainsi	Coûts d'approvisionnement permettant des opérations d'usine compétitives et durables.	- FES_Enjeu_508A_TLGIRT_LSJ_Travaux_sylvicolee - FES_Enjeu_501C_TLGIRT_LSJ_Destination_et_Volume - FES_Enjeu_508C_TLGIRT_LSJ_Qualite_bois - FES_Enjeu_508D_TLGIRT_LSJ_Valeur_bois_pied - Travaux de la table opérationnelle - Entente CIFQ-MRNF
				Approvisionnement certifié selon les besoins industriel	- Travaux de la TLGIRT (mandat 2) - Travaux de la table opérationnelle (Comité mixte certification) - Entente CIFQ-MRNF

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
	5.09	Le rendement ligneux du territoire en quantité et en qualité	que le maintien et le développement d'un réseau performant d'entreprises d'aménagement forestier.	- Assurer une prévisibilité dans les approvisionnements des usines. - S'assurer d'une planification PRAN R154 composée de blocs prescrits et harmonisés couvrant au minimum 300 % des besoins annuels (BGA et BMMB).	- Table opérationnelle - PRAN R154:
			La productivité ligneuse du territoire en termes de quantité et de qualité.	Effectuer des interventions sylvicoles bien adaptées à l'écologie des sites, aux objectifs poursuivis et en fonction de leur rentabilité économique.	- PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée – Scénarios sylvicoles(R15) - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée –niveaux d'aménagement (R16) - Guide sylvicole - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée – Analyse de la rentabilité économique - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois
				- Favoriser le plein boisement des parterres de coupe suite à la récolte forestière. - Utilisation optimale du parterre de coupe - Optimisation de la matière ligneuse	- PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée –niveaux d'aménagement (R16) - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée – Suivis - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois
				- Maintenir à moyen et long terme des conditions assurant la viabilité des activités d'aménagement forestier (éviter l'écroulement) - Optimisation de la matière ligneuse	- FES_Enjeu_508C_TLGIRT_LSJ_Qualite_bois - FES_Enjeu_508D_TLGIRT_LSJ_Valeur_bois_pied - Bilan des contraintes - Plan d'action TBE 2015-2020 Région 02 - Plans spéciaux de récupération et de remise en production des landes - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée –niveaux d'aménagement (R16) - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée – Suivis - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois
				Utilisation de la biomasse forestière à titre de solution pour faciliter la remise en production (pas d'andains, optimisation de la récupération)	FES_Enjeu_507A_TLGIRT_LSJ_Opt_mat_lig_non_util_biomasse

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
				Prioriser les interventions sylvicoles pour la remise en production des superficies affectées par les perturbations, en s'assurant de récupérer le maximum de superficies forestières productives.	- Plans spéciaux de récupération et de remise en production des landes - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée –niveaux d'aménagement (R16) - PAFIT: Stratégie d'aménagement forestier intégrée – Suivis - PAFIT- Document : Analyse des enjeux - Stratégie de production de bois - PAFIT- Document : Analyse des enjeux : Enjeux écologiques – Enjeux de composition végétale - FES Enjeu 507A TLGIRT LSJ Opt mat lig non util biomasse
	5.10	La culture forestière	L'enrichissement culturel de la population locale qui vise à développer leurs connaissances générales, leurs intérêts pour le milieu forestier et valoriser le domaine forestier.	- Valoriser les métiers de la foresterie en concertation avec les milieux d'enseignement; - Améliorer les perceptions à l'égard de l'utilisation de la forêt.	- Promotion de la forêt par l'Association forestière régionale 02 - FES_Enjeu_603A_TLGIRT_XXX_Culture _autochtone - suivi annuel des travaux de l'association
	5.075 5.11	La qualité et la quantité de la main-d'œuvre	L'abondance, la rétention et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée pour le secteur forestier.	- L'abondance, la rétention et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée pour le secteur forestier; - Assurer une main-d'œuvre stable de qualité et suffisante pour répondre aux besoins des employeurs.	- Promotion des emplois reliés à la forêt par l'Association forestière régionale 02 - Enseignement réalisé par les CÉGEPS de la région - FES_Enjeu_603A_TLGIRT_XXX_Culture _autochtone-suivi annuel des travaux de l'association
	5.12	La sécurité des travailleurs	Les problématiques liées à la sécurité des travailleurs qui œuvrent sur le territoire ou dans les industries qui dépendent du territoire et de ses ressources.		- Plan de mesure d'urgence - Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier (RSSTAF),

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
6. Prise en compte, dans les choix de développement, des valeurs et des besoins exprimés par les populations concernées	6.01	La participation des différents acteurs à la gestion intégrée des ressources et du territoire	La participation des utilisateurs à la planification et à la gestion forestière.	• Préciser les intérêts, les valeurs, les besoins et les attentes de la population à l'égard de la gestion et de l'aménagement des forêts du Québec; • Améliorer la qualité de la participation des acteurs du milieu forestier à la planification de l'aménagement forestier intégré; • Capacité des partenaires territoriaux à participer activement à l'élaboration des plans d'aménagement forestier et aux exercices de concertation régionale; • Favoriser la concertation sur le territoire afin de minimiser les conflits d'usages; • Assurer la cohérence et l'intégration des interventions sur le territoire.	• TLGIRT : Liste des préoccupations et enjeux de la TLGIRT (R10) • TLGIRT : Tableau synthèse des trente enjeux et principales préoccupations entérinées par les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire du Saguenay–Lac Saint-Jean (R10_R12) • Site Epinet • Site Web des TLGIRT SAG_LSJ • TLGIRT (Assemblée des partenaires, CT, SCT, visite terrain) • Formation des nouveaux délégués • Présentation des délégués au CT des TLGIRT • FES_enjeu_601A_TLGIRT_XXX_Satisfaction_delegues
				• Préciser les intérêts, les valeurs, les besoins et les attentes des communautés autochtones à l'égard de la gestion et de l'aménagement des forêts du Québec.	• Consultation autochtone
				• Favoriser la prise en charge régionale de la gestion du territoire et des ressources naturelles.	• Délégation du mandat des TLGIRT à des organismes régionaux • Délégation du mandat des consultations des PAFI à des organismes régionaux
	6.02	Les connaissances sur les multiples ressources et	Les besoins en acquisition et partage de connaissance sur les ressources et la	• Intégration les nouvelles connaissances et les nouvelles techniques dans le but d'optimiser la gestion et la planification forestière.	• Participation à l'identification des besoins et au financement de projets de recherche régionale

Critère d'AFD	#	Enjeu TLGIRT	Description sommaire	Principales préoccupations	Solutions (indicateurs de performance et/ou moyens de maîtrise)
		utilisations du territoire (acquisition, transfert, maillage et intégration)	dynamique des écosystèmes forestiers. L'intégration de ces connaissances dans les processus décisionnels et la planification de l'aménagement.	- Assurer le transfert des connaissances aux différents acteurs; - Favoriser la concertation par des activités de formation et information; - Accessibilité des informations que le processus de planification se déroule de façon transparente et que toutes informations sont partagées entre les partenaires.	- TLGIRT (Assemblée des partenaires, CT, SCT, visite terrain) - Formation des nouveaux délégués - Présentation des délégués au CT des TLGIRT - Harmonisation (planification et opérationnelle) - Site Epinet - Site internet du MRNF - Québec.ca
	6.03	Le respect des droits, traités et ententes avec les communautés autochtones	La reconnaissance et le respect des droits ancestraux, autochtones et issus de traités. La nécessité de comprendre et respecter les exigences juridiques actuelles qui ont trait aux droits ancestraux autochtones et issus de traités.	- Appliquer les modalités définies sur les sites d'intérêts autochtones convenus entre les Innuatsh et le gouvernement; - Convenir et respecter les ententes d'harmonisation avec les communautés autochtones; - Poursuivre la mise en œuvre des ententes convenues entre le gouvernement du Québec et les nations et les communautés autochtones.	Consultation autochtone
	6.04	L'intégration du savoir traditionnel et de l'utilisation ancestrale autochtone dans la gestion forestière	La nécessité d'intégrer le savoir traditionnel et de respecter l'utilisation autochtone dans la gestion et la planification forestière.	Favoriser une démarche qui permet la documentation et l'intégration des connaissances traditionnelles et des expériences des PekuakamiInnuatsh(Mashteuiatsh) et des Essipiunnuat (Essipit) dans la gestion forestière.	Consultation autochtone

ANNEXES

Historique de la fiche

Version/date	Actions	Date	Sections modifiées	Commentaires
1.0	Adhésion	2016-12-15 2016-12-20	Création initiale	Adhésion TLGIRT Lac St-jean (15 décembre 2016) Adhésion TLGIRT Saguenay (20 décembre 2016)
1.1	Présentation aux TLGIRT pour bonification et adoption aux prochains CT	02/11/2017 07/11/2017		Version avec intégration des travaux de la saison 2016-2017
2.0	Adhésion	2017-12-12 2017-12-14	Enjeu 5.9 : Ajout préoccupation principale (Danger écrémage) MGH Orignal → MGH Ambiance Chasse orignal	Validation et bonification des préoccupations et solutions par les délégués des TLGIRTs
2.1	Présentation aux TLGIRT	2018-05-18 2018-06-14	Bonification Colonne Solution : MHG : Ambiance Site d'hébergement (en cours) Biomasse MHG : Omble de fontaine (en cours)	Bonification des solutions issues des travaux de la TLGIRT saison 2017-2018 Identification des principales préoccupations répondues par les solutions 2017-2018
2.2	Présentation aux TLGIRT	2018-10-16 2018-10-18	Tableau initial de la saison 2018-2019	Validation des préoccupations et solutions par les délégués des TLGIRTs durant l'été 2018
2.3	Présentation aux TLGIRT	2018-12-06 (SAG) 2018-12-13 (LSJ)	Tableau ajusté de la saison 2018-2019	Intégration des nouvelles principales préoccupations TLGIRT Saguenay – adoption le 6 décembre 2018 TLGIRT Lac St-Jean – adoption le 13 décembre 2018 Intégration des commentaires de François Lévesque du 21/12/2018
2.4	Présentation et adoption aux TLGIRTs	2019-05-30 (SAG) 2019-05-23 (LSJ)	Tableau ajusté de la saison 2018-2019	MHG : Ambiance Site d'hébergement (SEPAQ + Pourvoiries) (Adoptée LSJ, Saguenay en cours) (en cours) FES 1.03C : Peuplements de seconde venue (EPC) (en révision) FES 3.02B : Milieux riverains Lisières boisées

ANNEXES

Historique de la fiche

Version/date	Actions	Date	Sections modifiées	Commentaires
				(Sag) Enjeu 5.04 : Qualité paysage : Ajout Solution : Travaux sur les paysages (Sag) - En cours (LSJ) Enjeu 5.10 : Culture forestière : Ajout Solution : Suivi annuel des travaux de l'association forestière régionale 02
2.5	Présentation et adoption aux TLGIRTS	2019-10-31 (SAG) 2019-10-24 (LSJ)	Projet : Tableau ajusté de la saison 2019-2020	FES 5.06B : Martre (LSJ seulement) (Adoptée LSJ, Saguenay en cours) MHG : Protection ruisseau intermittent (omble de fontaine) (en cours) (Suspendus) Organisation spatiale sapinière (à venir) (travaux en cours) MHG Reboisement Essences Exotiques (en validation MFFP) (LSJ : en validation MFFP) Enjeu 1.06 : Ajout Solution : Bilan du reboisement essences exotiques et hybrides au PAFIT FES 6.01A : Satisfaction des partenaires délégués (en révision) FES 1.04B : Caribou (en révision) Plan d'aménagement de l'habitat du caribou forestier et modalités de gestion – région 02 Modalités de gestion du plan d'aménagement de l'habitat du caribou forestier Plan d'action gouvernemental pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (Modalités d'aménagement adaptées en développement)
2.6	Version préliminaire de fin de saison 2019-2020	2020-12-10 (SAG) 2020-10-15 (LSJ)	Ajustement en fonction de l'atelier sur les paysages au Saguenay de février 2020 Ajustement en fonction de l'atelier sur les priorités TLGIRT LSJ du 12 décembre 2019	Modification de l'enjeu paysage (Sag) Ajustements réalisés par le MFFP afin d'ajouter des solutions existantes (moyens de maîtrise) pour les nouvelles grandes préoccupations ajoutées (à valider) Ajustements réalisés à partir des commentaires de l'atelier sur les priorités LSJ Ajustements réalisés par le MFFP afin d'ajouter des solutions existantes (moyens de maîtrise) pour les nouvelles grandes préoccupations ajoutées
2.7	Version adopté de début de saison 2020-2021	2020-12-10 (SAG) 2020-10-15 (LSJ)	Présenté et adopté en début de saison - Version préliminaire de fin de saison 2019-2020	S.O.

ANNEXES

Historique de la fiche

Version/date	Actions	Date	Sections modifiées	Commentaires
2.8	Version préliminaire de début de saison 2021-2022	2021-10-21 (SAG) 2021-10-14 (LSJ)	Présentée et adoptée en début de saison par les deux TLGIRT - Version préliminaire de fin de saison 2020-2021	S.O.
2.9	Version préliminaire de début de saison 2022-2023	2022-10-20 (SAG) 2022-10-13 (LSJ)	Présentée et adoptée en début de saison par les deux TLGIRT - Version préliminaire de fin de saison 2020-2021	S.O.
3.0	Version révisée pour changement de gestion documentaire des enjeux locaux		Colonne Solution aux enjeux	Ajustement des solutions en fonction des changements reliés aux PAFIT 2023-2028 Enjeux écologiques à l'intérieur du PAFIT Enjeux sociaux-économiques sur site de la TLGIRT CRP

ANNEXE 8 : FICHES ENJEU-SOLUTION ADOPTÉES PAR LA TLGIRT LAC- SAINT-JEAN

Lors de la saison 2022-2023, les délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean n'ont pas élaboré de nouvelles fiches enjeu-solution.

Les fiches enjeu-solution portant sur les enjeux de l'aménagement écosystémique de la TLGIRT Lac-Saint-Jean sont dorénavant intégrées au PAFIT 2023-2028 et sont disponibles à l'adresse suivante : [TLGIRT Lac-St-Jean | TLGIRT Saguenay-Lac-St-Jean \(tlgirt-slsj.ca\)](https://tlgirt-slsj.ca)

Les fiches enjeu-solution portant sur les enjeux économiques de la TLGIRT Lac-Saint-Jean sont disponibles à l'adresse suivante : [TLGIRT Lac-St-Jean | TLGIRT Saguenay-Lac-St-Jean \(tlgirt-slsj.ca\)](https://tlgirt-slsj.ca)

ANNEXE 9 : FICHES ENJEU-SOLUTION ADOPTÉES PAR LA TLGIRT SAGUENAY

Lors de la saison 2022-2023, les délégués de la TLGIRT Saguenay n'ont pas élaboré de nouvelles fiches enjeu-solution.

Les fiches enjeu-solution portant sur les enjeux de l'aménagement écosystémique de la TLGIRT Saguenay sont dorénavant intégrées au PAFIT 2023-2028 et sont disponibles à l'adresse suivante : [TLGIRT Saguenay | TLGIRT Saguenay-Lac-St-Jean \(tlgirt-slsj.ca\)](https://tlgirt-slsj.ca)

Les fiches enjeu-solution portant sur les enjeux économiques de la TLGIRT Saguenay sont disponibles à l'adresse suivante : <https://tlgirt-slsj.ca/fr/tlgirt-saguenay/tlgirt-saguenay.html>